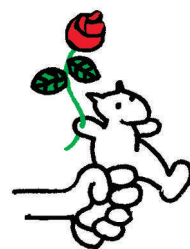


CAUSES



COMMUNES

BIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE



Enfances

OCTOBRE - NOVEMBRE 2017

45

AVENIR DE L'ENFANCE

COMITÉ DE RÉDACTION CAUSES COMMUNES

Selon Serge Lebovici, psychiatre et psychanalyste, l'enfant est nature et culture, corps et société, individu et groupe... Il n'est pas un adulte en miniature, ni un animal à domestiquer. L'enfant, souvent minorisé, pensé comme silencieux et obéissant, n'est pas un-e citoyen-ne de second rang, mais un être à part entière. Il est important qu'il soit pensé comme tel et que les politiques publiques prennent en compte sa réalité. L'enfance est le règne des possibles et du devenir.

Aujourd'hui, les réalités des familles ont beaucoup changé et ne cessent d'évoluer. Les familles sont en recherche de soutien, et les modèles de coéducation toujours plus demandés. Les services s'occupant de l'enfance doivent mieux collaborer, et engager tous les autres services publics. Les professionnel-le-s ont un rôle fondamental d'accompagnement et de soutien aux familles. Les rythmes de vie actuels font que les parents ont toujours moins de temps et plus de contraintes. L'engagement collectif doit donc d'autant plus être assuré. Les associations, les bénévoles, font un magnifique travail d'accompagnement, mais ils doivent être soutenus. On ne peut se reposer sur eux sans concertation, de crainte de provoquer aussi un épuisement.

Concernant la petite enfance, il faut impérativement poursuivre le développement des places de crèche, encore insuffisantes. Ce développement passe par des budgets de fonctionnement garants d'un accueil de qualité afin de répondre à l'ensemble des attentes des habitant-e-s.

Les familles changent, et l'accueil de celles-ci évolue conjointement. Les familles LGBTIQ sont aujourd'hui beaucoup mieux accueillies, grâce à de nouveaux formulaires d'inscription, signifiant «parent parent», plutôt que homme-femme. Il reste beaucoup à faire en terme d'acceptation et

d'évolution des mentalités. Et les familles migrantes, comment sont-elles intégrées? Autant de questions et de défis que nous avons souhaité aborder dans ce numéro.

L'enfance est aussi une période de fragilité qui doit être protégée. Le cadre légal doit sans cesse être adapté en fonction des évolutions de la société, afin de faire de cette période de vie une période de développement en sécurité.

Ce numéro de *Causes Communes* ouvre donc grand le thème de l'enfance. Nous souhaitons ici donner une impulsion politique pour que ce thème soit davanantage au coeur des politiques publiques. Nous avons donc donné la parole aux associations et aux acteurs et actrices engagé-e-s dans ce domaine, ne prétendant pas en faire le tour mais à tout le moins poser des jalons. Nous avons convoqué des experts et des militant-e-s de ce domaine.

Enfin, comme nous sommes dans l'enfance de la campagne au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, nous avons souhaité vous présenter nos candidat-e-s au Conseil d'Etat ainsi qu'au Grand Conseil. Il s'agissait de mettre des visages sur celles et ceux qui, nous l'espérons, seront l'avenir politique de Genève et de son renouveau.

CAUSES COMMUNES

BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE

15, rue des Voisins
1205 Genève

www.ps-geneve.ch
psvg@ps-geneve.ch

Un journal 100% pensé, conçu et réalisé à Genève!
Envie de soutenir le *Causes Communes* : abonnez-vous!
Envoyez vos coordonnées à psvg@ps-geneve.ch
Finance d'inscription : 20.-/année
CCP : 12-12713-8

Coordination rédactionnelle : Sylvain Thévoz.

Comité rédactionnel : Jannick Frigenti-Empana, Jorge Gajardo, Caroline Marti, Patricia Vatré.

Ont collaboré à ce numéro : Veronica Almedom, Manuel Alonso Unica, Thierry Apothéloz, Frédéric Baldini, Régis de Battista, Olivia Bessat, Thomas Bruchez, Grégoire Carasso, Fernando Carvajal Sánchez, Maria Casares, Damien Chervaz, Yves Delessert, Emmanuel Deonna, Gérard Deshusses, Anne Emery-Torracinta, Helena de Freitas, Amanda Gavi-lanes, Pascal Holenweg, Sami Kanaan, Théo Keel, Christina Kitsos, Caroline Marti, Marco Poggi, Nicolas Rebord, Jean-Charles Rielle, Olowine Rogg, Yvan Rogg, Maria Vittoria Romano, Romain de Sainte Marie, Sandrine Salerno, Melete Solomon-Kuflom, Léna Stasser, Evelyne Vachoux, Nicole Valiquer Grecuccio, Alberto Velasco, Thomas Wenger.

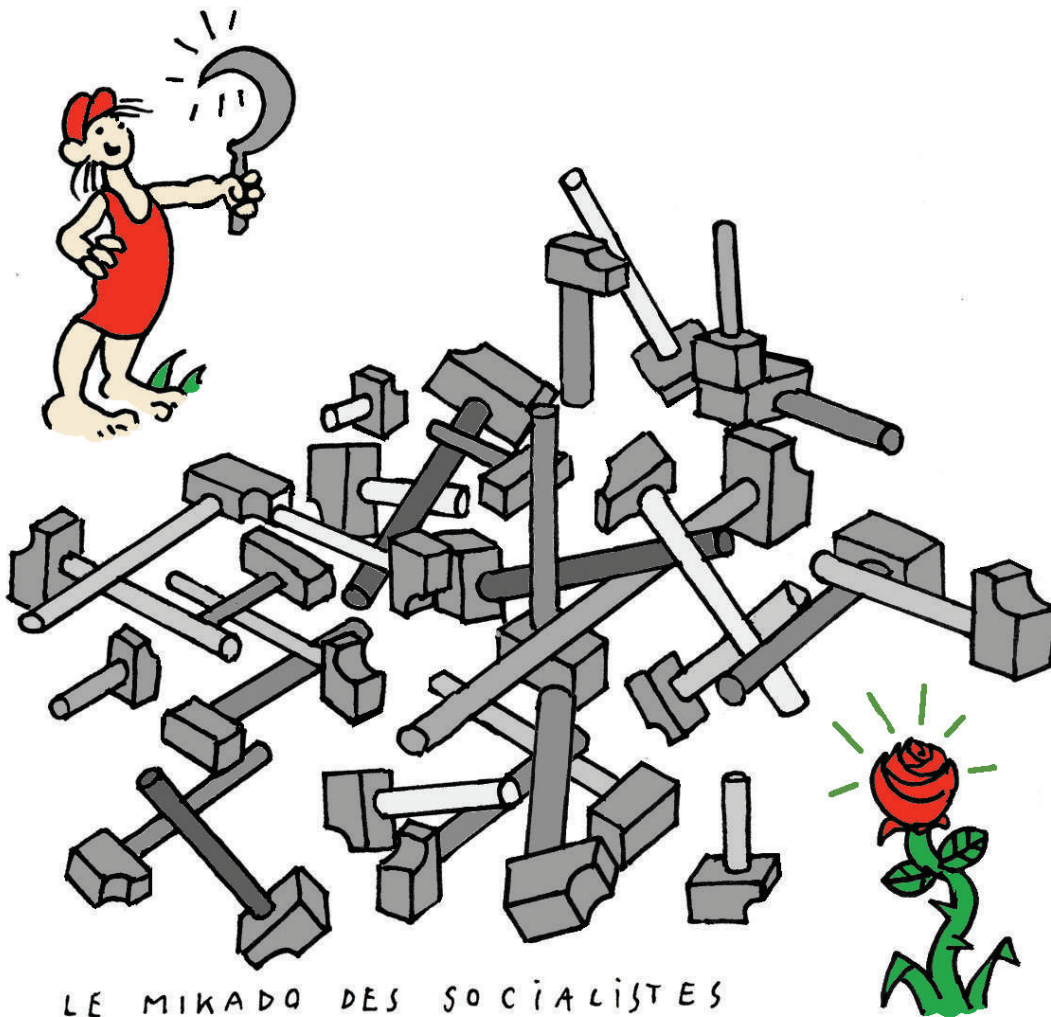
Illustration : Aloys Lolo.

Maquette et mise en page : Atelier supercoccotte.

Impression : Imprimerie Nationale, Genève.

Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.

Les avis et opinions tenus par les invité-e-s n'engagent pas le comité de rédaction.



LE MIKADO DES SOCIALISTES
(ALLÉGORIE) : AIDE NOTRE JEUNE
PASIONARIA À RÉCUPÉRER
SA FLEUR SANS BOUSCULER
LE MOINDRE MARTEAU
(LA MOINDRE SUSCEPTIBILITÉ GROUPESCULAIRE)

LE DROIT DE L'ENFANT

À TRAVERS LES ÂGES



NICOLAS REBORD,
PÉDAGOGUE, RESPONSABLE DE FILIÈRE
D'ÉTUDES ET MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT
À L'INSTITUT FÉDÉRAL DES HAUTES ÉTUDES
EN FORMATION PROFESSIONNELLE (IFFP)

Parler du droit de l'enfant, c'est parler d'une histoire récente. Nicolas Rebord présente quelques références et figures historiques permettant une meilleure compréhension des droits de l'enfant.

C'est en 1924 que la Société des Nations adopte la «Déclaration de Genève», premier texte international énonçant les droits fondamentaux des enfants et la responsabilité des adultes envers eux. Il faut attendre 1959 pour que l'ONU adopte la première «Déclaration des droits de l'enfant» qui pose l'enfant comme un véritable sujet de droit. Enfin, 40 ans plus tard, en 1989, l'Assemblée générale des Nations unies adopte la «Convention Internationale des Droits de l'Enfant» (CIDE).

Le chemin pour aboutir à ces différents textes internationaux fut long... Prenons quelques exemples de traitements accordés aux enfants au cours des siècles. Le droit romain attribue au père le droit de vie et de mort sur ses enfants. Au Moyen-Âge on peut vendre et acheter des enfants, on peut également les abandonner. Et si, dans l'Égypte ancienne, avoir des enfants est une bénédiction, ceux-ci doivent tout de même travailler dès 4 ans. Il faut ajouter

que le traitement réservé aux enfants varie non seulement selon les époques mais aussi en fonction des différentes classes sociales.

Deux personnalités emblématiques : Jean-Jacques Rousseau et Janusz Korczak

Parmi les nombreuses personnalités qui ont contribué à faire évoluer les conceptions sur l'enfant, deux d'entre elles nous semblent particulièrement emblématiques : Jean-Jacques Rousseau et Janusz Korczak.

Le philosophe Jean-Jacques Rousseau est l'un des premiers à reconnaître l'enfant non plus comme un adulte en miniature mais comme un vrai sujet fonctionnant selon ses propres lois. Dans *l'Émile ou de l'éducation* (1762) Rousseau expose, à l'aide de nombreux exemples, l'attention particulière qu'il faut porter aux enfants et insiste sur le rythme spécifique de l'enfant, auquel il faut laisser du temps et ne rien brusquer. Rousseau ouvre la voie à de nombreux pédagogues, ceux notamment qui s'activeront autour du mouvement de l'éducation nouvelle au XX^e siècle : Charles Freinet, Maria Montessori et tous les autres. Ces derniers vont s'appuyer fortement sur la conception rousseauiste selon laquelle l'enfant possède son propre fonctionnement. Ces pédagogues vont, parmi d'autres éléments, davantage respecter le

rythme des enfants, reconnaître la place du plaisir en éducation, chercher à susciter le désir d'apprendre, mettre en activité les élèves, adapter le mobilier scolaire à la taille de l'enfant, etc. Toutes ces avancées participeront à faire reconnaître l'enfant comme un être à part entière.

Comment aimer un enfant ?

Il est néanmoins impossible d'évoquer la reconnaissance des droits de l'enfant sans parler de Janusz Korczak, mort à Treblinka en 1941 avec les 200 enfants de l'orphelinat qu'il dirigeait à Varsovie. Ce dernier, pédagogue, médecin, écrivain et protecteur des enfants, va militer pour la création d'une charte internationale dès 1920. Ce sont d'ailleurs ses idées qui vont servir de fondements aux différents textes fondateurs sur les droits de l'enfant, cités plus haut. Korczak, qui fait également partie des pédagogues de l'éducation nouvelle, est en phase avec les convictions de Rousseau. Mais Korczak ne se raconte pas, il se lit. Tout pédagogue, tout éducateur et même tout parent devrait avoir lu son ouvrage *Comment aimer un enfant*. Il y expose sa vision de l'éducation qui repose, entre autres sur le respect et l'autogestion des enfants.

DIS TONTON, C'EST QUOI, LE SOCIALISME ?



PASCAL HOLENWEG,
CONSEILLER MUNICIPAL

- Alors Tonton, paraît que t'es socialiste ?
- Ouais, et alors, ça te gêne ?
- Ben non, mais comme je sais pas ce que c'est, je te demande, c'est quoi, le socialisme ?
- C'est bien, ça, mon petit, de vouloir s'instruire...
- C'est pas que je veux m'instruire, c'est seulement que je veux pouvoir répondre aux crétins qui se foutent de ma gueule parce qu'on leur a dit que mon oncle était socialiste, et que je sais pas ce que c'est comme maladie honteuse...
- Bon, alors disons que... disons que le socialisme, c'est quand tu partages ton ordi avec ton petit frère...
- Partager mon ordi avec ce gogol ? Mon ordi, c'est mon ordi à moi, Toto, il le touche pas...
- Ouais, ben ça c'est pas du socialisme, c'est de l'ultralibéralisme... et puisque c'est comme ça, moi je te dis que comme c'est moi qui te l'ai payé, ton ordi, c'est pas ton ordi, c'est le mien et je te le reprends... non mais...
- Et ça, c'est du socialisme ?
- Non, ça c'est du capitalisme pur jus...
- Et le socialisme, alors, il fait quoi de mon ordi qui n'est pas mon ordi mais qui est ton ordi que tu m'as donné et que je dois prêter à Toto sinon tu le reprends ? il est à qui, cet ordi, dans le socialisme ? il est à tout le monde ?
- Non, mais il est à tous ceux et à toutes celles qui en ont besoin. Moi, j'en ai pas besoin, vu que j'en ai déjà un. Alors il est à toi quand tu en as besoin. Et à ton petit frère,

quand il en a besoin aussi. Y'a un slogan qui le dit bien : «de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins»...
- Et ça vaut pour tout, j'espère, pas seulement pour mon ordi à moi ?
- Ouais, ça vaut pour tout. Enfin, tout ce qui est important, tout ce qui est un droit : le travail, le logement, la nourriture, la culture, tout ça... faut juste faire la différence entre les besoins et les envies, mais t'as compris le principe...
- Et c'est possible de faire ça, que tout ce qui est important soit à tout le monde ?
- Que ça soit possible ou pas, je m'en fous, parce que c'est juste nécessaire. De toute façon, comment savoir si un truc est possible ou pas si on ne tente pas de le faire ? Quand je suis né, y'a longtemps, au siècle dernier, prendre l'avion le vendredi pour passer un week-end à Pekin et revenir le dimanche, c'était pas possible. L'internet, c'était pas possible. Prendre des photos de la planète Mars, c'était pas possible. Soigner le cancer, c'était pas possible. La fécondation in vitro, c'était pas possible. Et le mariage pour tous non plus. Et le droit de vote des étrangers non plus. D'ailleurs, même les femmes n'avaient pas le droit de vote. Quand je suis né, ma mère n'avait pas le droit de vote... Alors l'égalité et le partage, hein, y'a pas de raison de croire que c'est impossible, et toutes les raisons de croire que c'est nécessaire. Vu que ça fait des siècles qu'on se bat pour.
- Ah ouais, je sais, c'est comme dans l'histoire de Robin des Bois : prendre aux riches pour donner aux pauvres, c'est ça ?

- C'est ça... bon alors, t'as compris, t'adhères à la Jeunesse socialiste ?
- Ouais, ça m'a l'air bien comme projet... liberté, égalité, fraternité, tout ça, mais pas seulement comme slogan... quoique... fraternité, avec Toto, j'ai pas choisi, et c'est pas simple, mais je peux faire un effort...
- Lui prêter ton ordi quand tu l'utilises pas, par exemple ?
- Ah non, je prête pas mon ordi au gogol !
- Putain, y'a du boulot...

EFFICACE ET JOYEUSE!



GÉRARD DESHUSSES

Camarades, le 13 mai dernier nous avons désigné nos candidat-e-s pour le Conseil d'Etat et pour le Grand Conseil. À toutes et tous, je souhaite un plein succès le printemps prochain !

Le Comité de pilotage s'est mis au travail dès le début de l'été avec enthousiasme, sûr que la victoire viendra couronner l'engagement sans faille de nos militantes et militants !

Le samedi 2 septembre, la fête de rentrée du PSG a marqué le lancement de notre campagne pour les élections cantonales de 2018 ! Repas et concert ont succédé aux discours et nos candidates et candidats ont saisi l'occasion de s'adresser à l'ensemble de nos camarades. Une soirée joyeuse et mobilisatrice dont les échanges ont permis de resserrer nos liens en prévision de nos actions militantes des prochains mois !

Une campagne qui promet d'être active, Camarades, si nous voulons étoffer notre représentation au Grand Conseil et gagner un second siège au Conseil d'Etat ! Les grandes lignes sont tracées ! Le lancement de deux initiatives cantonales, sont actuellement à l'étude.

Deux formations sont organisées : la première, assurée par Nicole Valiquier traitera du fonctionnement du Grand Conseil et de la fonction de député-e ; chaque candidat-e y sera invité-e, et tout particulièrement les nouvelles et nouveaux candidat-e-s. La seconde, a déjà été assurée par Marc Avelot, ancien conseiller personnel de Michel Rocard, et a porté sur les techniques de négociation.

La précampagne débute en octobre. Constituée d'une affiche par candidat-e-s, à placer sur des espaces privés ; cette opération sera complétée par des stands, des porte-à-porte sur la base du logiciel utilisé par la commune de Vernier, des actions téléphoniques organisées avec le PSS, notamment.

La campagne proprement dite suivra, et disposera d'une série d'affiches présentant à chaque fois un groupe de cinq candidat-e-s ainsi que d'un trombinoscope. Une carte de visite a d'ores et déjà été réalisée à l'intention de l'ensemble de nos candidates et candidats, de même qu'une carte postale. Elles seront à disposition mi-septembre. Le travail se poursuit, la créativité et l'imagination sont de mise !

Oui, les conditions sont réunies pour que ces prochaines élections nous soient favorables ! Les premières actions de campagne ne vont plus tarder ! Vous en serez informé-e-s, vous serez invité-e-s ces prochains jours déjà ! En lien avec toutes nos sections dont la mobilisation est indispensable, avec vous toutes et tous, nous devons accroître notre représentation dans les deux Conseils !

Ensemble nous le pouvons, ensemble, nous le devons. Avec force, conviction et bonne humeur !

Que la campagne 2018 soit efficace et joyeuse !

MONSIEUR PIAGET
A ÉGARÉ DEUX ACCESSOIRES
IMPORTANTES DE SA PANOPLIE.
AIDE-LE À LES RETROUVER.
(DESSINE-LES)



L'ENFANCE DES CANDIDAT-E-S AU CONSEIL D'ÉTAT

Que signifie l'enfance pour nos trois candidat-e-s au Conseil d'Etat, quels souvenirs ont-ils de cette période de leur vie ? Nous leur avons proposé de parler de leurs liens avec cette période de vie qui a fondé certains de leurs engagements.



ANNE EMERY-TORRACINTA
59 ans, Conseillère d'Etat

Ce sont des images d'enfants qui ont contribué à ma première prise de conscience politique : celles des victimes de la famine au Biafra. Je n'avais que 10 ans, mais cela a forgé mes convictions : les injustices sont inacceptables, les plus fragiles doivent être protégés et chacun doit s'engager pour changer les choses. Devenir enseignante était une évidence, car je crois au rôle-clé de l'école pour permettre à chacun de trouver sa place et transmettre les valeurs de solidarité essentielles à la cohésion sociale.

Ce n'est donc pas un hasard si nombre de mes combats politiques relèvent de l'enfance, comme la hausse des allocations familiales ou mon action à la tête du DIP. Renforcement de l'école primaire, développement d'une école plus inclusive, hausse des moyens attribués à l'éducation spécialisée, loi sur l'enfance et la jeunesse, engagement plus important du canton dans la petite enfance : dans tous les cas, j'œuvre pour garantir les droits de l'enfant en bataillant sans relâche, tant la majorité parlementaire semble avoir oublié l'importance d'une formation et d'une éducation de qualité.

www.emery-torracinta.ch



THIERRY APOTHÉLOZ
46 ans, Conseiller administratif
de la ville de Vernier

J'ai vécu aux Avanchets, un quartier populaire, plein de vie, de solidarité et d'espoir. On croyait à un avenir plus heureux que celui de nos parents qui trimaient dur pour joindre les deux bouts. Cet espoir s'est évaporé pour certain-e-s.

Miser sur l'enfance, c'est façonner tel un-e artisan-ne un monde plus juste, plus solidaire. C'est offrir une chance à l'égalité. Avec, par exemple, des places en suffisance en institution d'accueil de la petite enfance. Avec des effectifs réduits en classe, notamment dans les quartiers populaires. Avec une volonté d'un vivre-ensemble fort en s'appuyant sur la culture, le sport, un service public présent et sur une intégration sociale et professionnelle réussie et digne.

Notre société subit plus qu'une crise ; c'est un changement de monde auquel nous assistons. Nous, socialistes, avons une responsabilité : celle de redonner de la confiance en l'avenir, un élan vers le progrès. Battons-nous pour que les enfants de demain vivent mieux que ceux d'hier. Battons-nous pour que celles et ceux qui portent en elles et en eux les graines des changements de société puissent faire triompher les idéaux de justice sociale, d'écologie et de cohésion sociale. Leur combat sera forcément plus difficile. A nous de les y aider.

www.thierryapotheloz.ch



SANDRINE SALERNO
46 ans, Conseillère administrative
de la Ville de Genève

L'enfance... c'est d'abord mes propres souvenirs. L'odeur du café de ma grand-mère paternelle en Italie. C'est Le Lignon. C'est aussi ma grand-mère maternelle qui habitait à la Réunion et que j'adorais, les bagarres et les rires avec mon frère et ma sœur.

Aujourd'hui, l'enfance c'est ma vie avec mes filles. L'envie de leur offrir une enfance heureuse, curieuse, sereine et ouverte sur le monde et la diversité. C'est leur donner un socle fort, leur transmettre des valeurs qui les aideront pour leur vie d'adulte, dans une société en pleine mutation.

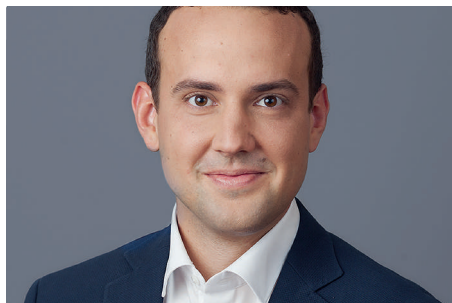
Aborder la question de l'enfance, comme responsable politique, c'est concrétiser les droits des enfants, pour tous les enfants. C'est agir pour celles et ceux qui grandissent dans des familles touchées par la pauvreté et l'exclusion. C'est avoir une pensée particulière pour les enfants en exil ou clandestins, parfois séparés très tôt de leurs parents et qui, dès leur plus jeune âge, assument des responsabilités qui les dépassent.

L'enfance, c'est autant de vie pour lesquelles nous avons le devoir de combattre toutes les inégalités et d'agir pour une société juste et durable.

www.sandrinesalerno.ch

L'ENFANCE DES CANDIDAT-E-S AU GRAND CONSEIL

Pour faire plus ample connaissance avec les candidat-e-s de notre section au Grand Conseil, nous leur avons posé quatre questions en lien avec l'enfance.



ROMAIN DE SAINTE MARIE

32 ans, député et chef de groupe au Grand Conseil, chef de projet à Forum Uni-emploi

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Je me revois demander à mes parents qui étaient les gentils : la gauche ou la droite ? Je vous laisse deviner la réponse...

Quel était ton héros / héroïne ?

Batman

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Les devoirs scolaires et mon lit.

Et si tu retombais en enfance ?

J'irais jouer dans les boules chez Ikea.



THOMAS WENGER

40 ans, député, chargé de projet (culture, sport, développement durable)

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Les discussions politiques à table sur l'Europe, l'économie, la fiscalité ; mes parents ayant travaillé dans des banques ; ou sur l'agriculture ; mon grand-père ayant été vigneron à Satigny. Mes premiers souvenirs marquants sont le sommet Gorbatchev-Reagan en 1985 à Genève, l'explosion de la fusée Challenger en 1986 et la chute du Mur de Berlin. Plus tard, l'élection de Ruth Dreifuss au Conseil fédéral.

Quel était ton héros / héroïne ?

Esteban, Zia, Tao...

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

À 9 ans j'ai voulu jouer de l'accordéon. Quand j'ai réalisé qu'il fallait apprendre le solfège, j'ai arrêté après 3 cours.

Et si tu retombais en enfance ?

J'insisterais davantage pour que mes parents m'achètent un petit wagon que je pourrais accrocher aux trains pour voyager en Suisse et dans le monde...



CAROLINE MARTI

28 ans, députée, secrétaire générale d'une association

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Quand je voyais des affiches politiques donnant les mots d'ordre pour les votations suivantes, je demandais toujours à ma mère de m'expliquer les objets et j'étais très frustrée quand je m'entendais répondre «c'est un petit peu compliqué à expliquer». Je me souviens aussi du désarroi de mes parents quand, le 7 octobre 2001, jour de la Marche de l'espoir, l'UDC est entrée au Grand Conseil avec 10 sièges.

Quel était ton héros / héroïne ?

Peter Pan

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Aller me coucher, et ça n'a pas tellement changé depuis.

Et si tu retombais en enfance ?

Je profiterais un maximum des moments d'évasion et de jeu dans des mondes imaginaires.



HELENA DE FREITAS

42 ans, cheffe d'entreprise

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Aucun. La vie dans un village catho au Portugal sans tes parents ne te laisse pas une grande place à la rêverie ni à la formation politique.

Quel était ton héros / héroïne ?

Mon grand-père qui gardait ses moutons et qui s'endormait au coin du feu.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Aller au cathé, à confesse et à la messe.

Et si tu retombais en enfance ?

Je souhaiterais la vivre avec mes parents, ma soeur et mon frère et non avec mes grand-parents. Ayant le parcours classique d'une portugaise née dans les années 70... mon père est venu en 1976 en tant que saisonnier, ma mère l'a suivi sans papiers, le regroupement familial n'a eu lieu qu'en 1984 avec le permis C.



GRÉGOIRE CARASSO

37 ans, conseiller municipal en Ville de Genève, assistant à l'Université de Genève (UNIGE)

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Deux souvenirs associés à des émotions politiques fortes dans ma famille: la joie de la réunification du continent avec la chute du mur de Berlin (j'avais 9 ans), et une profonde déception lors du rejet en Suisse de l'EEE un certain 6 décembre 1992.

Quel était ton héros / héroïne ?

Rantanplan !

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Rentrer à la maison après l'école pour les devoirs...

Et si tu retombais en enfance ?

Pouvoir rester dans le préau après l'école pour jouer avec les camarades ;-)



SYLVAIN THÉVOZ

42 ans, conseiller municipal en Ville de Genève, travailleur social

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

La bibliothèque familiale composée des livres du Ché, de Fidel Castro, de la Fraction armée rouge, des éditions Maspero et d'En-bas. Les réunions d'amis à la maison où le monde se commentait et se refaisait. Les soirées se prolongeaient sans fin dans d'animées discussions.

Quel était ton héros / héroïne ?

Socrates, Zico, et tous les joueurs de football brésiliens. Wonder Woman, femme de justice et de pouvoirs, j'en pinçais un peu pour elle.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Je n'aimais pas devoir faire la bise aux barbus. Pour me venger, j'en suis devenu un.

Et si tu retombais en enfance ?

Je jouerais immédiatement à cache-cache dans les blés, glanerais à nouveau des patates dans les champs.



NICOLE VALIQUER GRECUCCIO
56 ans, députée, cheffe de projet
culture et urbanisme

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Je me revois demander à mes parents qui étaient les gentils : la gauche ou la droite ? Je vous laisse deviner la réponse... Le syndicat pour améliorer un quotidien modeste, où chaque famille « tirait le diable par la queue » et l'élection de Gabrielle Nanchen au Conseil national, « une femme et une rouge ».

Quel était ton héros / héroïne ?

Amélia Christinat, une « comme nous », pourtant « arrivée à Berne », disait la famille, dont chacun connaissait la chevelure flamboyante et l'accent chantant. Voisine qui, plus tard, m'encouragea à adhérer au Parti socialiste et devint ma marraine.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Je n'ai jamais aimé être contrainte. Me sentant libre comme l'air de la montagne; cette indépendance ne m'a jamais quittée.

Et si tu retombais en enfance ?

Marcher avec ma grand-mère racontant des histoires, me blottir contre ma maman, retourner aux Vêrines dans la pisciculture dont s'occupait mon papa, poursuivre des échanges de lettres avec trois amies.



JEAN-CHARLES RIELLE
65 ans, député, médecin retraité

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Assister avec ma classe du primaire, en 1962, au défilé, avenue de la Gare à Sion, du nouveau Conseiller fédéral Roger Bonvin, du parti conservateur-chrétien social !

Quel était ton héros / héroïne ?

Padre Pio, capucin italien (1887-1968), premier prêtre et l'un des rares hommes à qui la tradition attribue des stigmates. Ma famille, très croyante, m'y avait emmené, à San Giovanni Rotondo, à l'âge d'environ 5 ans, et j'avais baisé ses mains ! Il a été canonisé par l'Église, le 16 juin 2002.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Descendre chaque soir à la cave pour chercher du charbon, afin d'alimenter le chauffage central de notre logement en ville de Sion.

Et si tu retombais en enfance ?

Retraité, cela va peut-être m'arriver un jour ! Merci d'avance à celles et ceux qui s'occuperont de moi !



AMANDA GAVILANES
34 ans, conseillère municipale en Ville de Genève, coordinatrice École doctorale en études genre CUSO

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Des souvenirs liés à la politique, j'en ai plein ! Mais celui qui m'a le plus marqué est lié à mon grand-père. Quand j'étais petite, je lui demandais souvent de me raconter la guerre (celle d'Espagne). Il me répondait sans relâche que la guerre ne se raconte pas. Qu'elle brise les gens et fait pleurer les enfants. Il finissait par me dire que je devrais toujours tout faire pour que les gens puissent s'exprimer, que c'est pour me transmettre cela qu'il s'était battu.

Quel était ton héros / héroïne ?

Sans hésitation mes grands-parents Francisco et Pilar. Eux les ouvriers au grand cœur qui m'ont appris à défendre mes idéaux et à faire preuve de bienveillance et de persévérance.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Petite fille, je n'aimais pas faire mes devoirs... surtout les maths !

Et si tu retombais en enfance ?

J'apprendrais à dessiner. Parce que là, c'est vraiment pas gagné !



MARIA CASARES

56 ans, députée suppléante et conseillère municipale en Ville de Genève, administratrice à Pluriels (consultations pour migrant-e-s)

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Les récits de ma mère lorsqu'elle racontait les exploits de son père syndicaliste dans une usine de jute à Valencia en pleine révolution espagnole.

Quel était ton héros / héroïne ?

Rosa Luxembourg pour sa lutte contre l'exploitation ouvrière et son combat pour l'égalité.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Mentir, car j'avais l'impression que les grandes personnes pouvaient lire dans mes pensées.

Et si tu retombais en enfance ?

Je serais moins sage et prendrais plus de libertés.



DAMIEN CHERVAZ

37 ans, avocat à l'ASLOCA et avocat associé à l'étude ZLB

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Ayant grandi en Valais, j'allais voter dans l'isoloir avec mon père entre la messe et l'apéro du dimanche. Sinon et en dehors d'un récurrent « aime ton prochain comme toi même », je n'ai vraiment pas eu une enfance très politisée.

Quel était ton héros / héroïne ?

L'Abbé Pierre et Michael Jordan (sur un strict pied d'égalité)

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Obéir.

Et si tu retombais en enfance ?

Je lirais Causes Communes ... ou plutôt Martine au marché.



LÉNA STRASSER

38 ans, formatrice d'adultes, responsable de formation OSEO-GE

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Marcher, vêtue de violet, avec des femmes de toutes générations. Danser lors d'une manifestation à Berne contre une guerre dont les images à la télévision m'effrayent. Remplir mes oreilles des discussions sans fin autour de l'immense table de la cuisine. L'expression « refaire le monde » prend sens. Voir de la fierté dans les yeux de ceux disant « j'y étais, j'ai lutté » en évoquant le groupe Béliers et Rauracie (je viens des Franches Montagnes, dans le Jura). Ne pas comprendre cette histoire de fiches, ca-viardées, qui touchent certains des adultes autour de moi.

Quel était ton héros / héroïne ?

Pas de héros ni héroïne.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Aller me coucher... au point qu'il m'arrivait de dormir debout.

Et si tu retombais en enfance ?

Courir et jouer dehors toute la journée et rentrer déguster tartines de Cenovis et limonade de bureau ? J'y retourne demain !



MARIA VITTORIA ROMANO

50 ans, conseillère municipale en Ville de Genève, cadre RH à l'Université de Genève (UNIGE)

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Ils sont étroitement liés à nos vacances en Sardaigne. Mes oncles étaient ouvriers et de gauche, et les discussions étaient très animées, voire injurieuses parfois. Pour moi, qui habitait un petit village suisse allemand très propre, ces soirées furent une révélation. Ce fut la première fois que j'entendis parler de Berlinguer et Gramsci, deux figures politiques pour lesquelles j'ai beaucoup d'admiration.

Quel était ton héros / héroïne ?

Robin des Bois, car la justice sociale a toujours été importante pour moi.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Aller à l'école le samedi matin.

Et si tu retombais en enfance ?

J'ai eu une enfance heureuse à la campagne. On avait une grande liberté et parlant parfaitement le suisse-allemand, j'étais pleinement intégrée dans le tissu local, malgré mes origines étrangères. Franchement, je ne changerais rien.



PATRICIA VATRÉ

52 ans, styliste, costumière

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Les récits familiaux truffés d'anecdotes sur les guerres 14-18 et 39-45, la dictature en Grèce et via les actions urgentes d'Amnesty International, celles dans le reste du Monde. L'idée fondamentale qu'il faut résister, s'entraider et lutter contre les injustices.

Quel était ton héros / héroïne ?

Mowgly, Ulysse puis bon nombre de femmes, pionnières et aventurières dont Alexandra David Neel, Amelia Earhart, Ella Maillart.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Devoir interrompre mes jeux, rêveries et lectures. Me coucher plus tôt que les adultes, éteindre la lumière le soir.

Et si tu retombais en enfance ?

Je retrouverais l'insouciance et les êtres chers, aujourd'hui disparus. J'aurais sûrement envie d'y rester.



ALBERTO VELASCO

69 ans, député, président de l'ASLO-CA Genève, ingénieur

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Je suis né à Tanger (Maroc) de mère juive et de père espagnol. J'ai, dès mon enfance, appris, pour l'avoir vécu, ce qu'est la ségrégation. Car à l'école les européens ne s'asseyaient pas aux côtés des quelques enfants arabes, à l'exception de ma sœur et moi, de par la volonté de mon père.

Quel était ton héros / héroïne ?

Nous reçûmes aussi à l'école, chaque semaine, une boîte de lait en poudre sur décision du Président du Conseil français de cette époque qui était Mendès France. Nous étions tellement reconnaissants que c'était notre héros.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Les corvées d'eau à la fontaine du quartier, étant donné les restrictions, n'étaient pas un plaisir, mais me servirent de prise de conscience.

Et si tu retombais en enfance ?

C'est l'insouciance et surtout la découverte de l'amour au détour d'un regard que l'on croise et le battement de notre cœur au rythme de l'émotion ressentie qui est source de nostalgie s'agissant de l'enfance.



RÉGIS DE BATTISTA

62 ans, conseiller municipal en Ville de Genève, ingénieur aéronautique, ancien pilote professionnel

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Les grandes manifestations des mineurs à La Paz, Bolivie, contre le gouvernement.

Quel était ton héros / héroïne ?

Black et Philip Mortimer.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Mes devoirs d'école.

Et si tu retombais en enfance ?

Cool... pour recommencer comme océanographe.



EMMANUEL DEONNA

37 ans, conseiller municipal en Ville de Genève, chercheur et journaliste

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

La réélection de François Mitterrand. J'avais 9 ans et j'adorais le suspens lié à l'attente des résultats. Toutes mes peluches avaient des noms de politicien-ne-s, sauf un hippopotame bleu qui s'appelait Picasso.

Quel était ton héros / héroïne ?

Stefan Edberg, un joueur qui n'avait pas peur de monter à la volée et prendre des risques. Je me rappelle d'un match qu'il a perdu en cinq sets contre Miroslav Mecir, à Wimbledon. J'avais regardé les quatre heures du match sans m'éloigner de la télé. La défaite d'Edberg m'avait plongé dans le désarroi un long moment.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Les cours de couture et de travaux manuels.

Et si tu retombais en enfance ?

J'irais m'acheter une glace Fusée en sortant de la piscine, et j'irais jouer au foot avec mes copains et échanger avec eux mes meilleurs vignettes Panini.



THÉO KEEL

24 ans, étudiant en histoire économique

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Mes souvenirs politiques tournent beaucoup autour de mon père. Ses coups de gueule, ses poèmes, ses réflexions. Je me souviens également du cortège du 1er mai pluvieux, des chansons de Renaud que nous écoutions ensemble et du film Germinal, comme une révélation sur la lutte des exploités.

Quel était ton héros / héroïne ?

Ivanhoé, d'Artagnan et Napoléon. A cette époque je ne voyais pas en lui le tyran mais le stratège, le génie, le conquérant.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Dormir. Cela me semblait être une perte de temps.

Et si tu retombais en enfance ?

Retrouver mes copains de toutes origines avec lesquels je passais mes journées à jouer au foot et à « police et voleurs ». Mais sans aucun doute, la première chose que je ferai, c'est courir jusqu'au canapé pour me blottir contre l'épaule de mon père. Retrouver sa chaleur.



JORGE GAJARDO

51 ans, employé en Ville de Genève, historien

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Mon premier souvenir politique c'est la solidarité des Tessinois qui nous ont reçus à bras ouverts quand ma famille a obtenu l'asile en Suisse, en 1974. Je me souviens encore avec émotion de l'amitié que témoignaient aux Chiliens, non seulement les camarades, mais aussi les voisin-e-s et les maître-sse-s à l'école.

Quel était ton héros / héroïne ?

Enfant, je rêvais de légèreté. Je voulais devenir Nadia Comaneci ou Youri Gagarine.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Malgré mon envie de légèreté, à 8 ans, je voulais être comme les grands, porter des pantalons. Les shorts, c'était pour les gamins.

Et si tu retombais en enfance ?

Je porterais des shorts et je jouerais au foot aussi longtemps que je pourrais.



MANUEL ALONSO UNICA

48 ans, expert financier et en criminalité juridique

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Kurt Furgler et sa politique de stabilisation du nombre de travailleurs étrangers, que ma famille et moi avons vécu dans les années 70.

Quel était ton héros / héroïne ?

Un héros lié à la religion et à mon éducation catholique. Saint-Martin de Porres, est un saint métis né au Pérou, fils d'un noble espagnol et d'une esclave noire libérée. Il était réputé pour sa simplicité, sa charité et de multiples miracles.

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

J'ai toujours apprécié mes obligations d'enfant et bien rempli mon rôle d'enfant ; évoluer dans l'éducation, la formation et construire ma personnalité.

Et si tu retombais en enfance ?

Mon enfance et son cadre ont été formidables, j'y retournerais bien volontiers virtuellement.



FRÉDÉRIC BALDINI

45 ans, chargé de projet à Helvetas

Quels sont tes souvenirs d'enfance liés à la politique ?

Je me souviendrai toute ma vie de la victoire de Mitterrand en 1981. Ma mère qui appelle sa sœur à Paris, qui décrit des scènes de liesse, la joie, l'espoir. La télé dès le matin qui montre la foule compacte, immense, une dame qui pleure une rose au poing....J'avais des frissons en comprenant que quelque chose d'important était en train de se passer.

Quel était ton héros / héroïne ?

Paolo Rossi, évidemment ! Le buteur italien mythique du non moins mythique Mondial de 1982 !

Que n'aimais-tu pas faire enfant ?

Faire la bise aux oncles, tantes et aux cousins-cousines lors des visites familiales en France et en Italie.

Et si tu retombais en enfance ?

Je vivrais toute mon enfance avec plus de légèreté, sans retenue.



EMERY-TORRACINTA ANNE



APOTHÉLOZ THIERRY



SALERNO SANDRINE

DE SAINTE MARIE
ROMAINKAST
CAROLE-ANNEWENGER
THOMASMARTI
CAROLINEBANDLER
MARKOMOYARD
SALIMADANDRES
CHRISTIANDE FREITAS
HELENACARASSO
GRÉGOIRESOBANEK
MARIONTHÉVOZ
SYLVAINCONTI
JENNIFERSTAUB
MARTINVALIQUER GRECUC-
CIO NICOLERIELLE
JEAN-CHARLESGAVILANES
AMANDAMIZRAHI
CYRILCASARES
MARIACHERVAZ
DAMIENGAULIN
MARIAPOMATTO
MICHELSTRASSER
LÉNAKOKOT
GUILHEMROMANO
MARIA-VITTORIAMUSSA
YOUNISSOSMANI
XHEVRIEESTEBAN
DIEGOBAILLON-LOPEZ
GLENNAEYA NCHAMA
CRUZ MELCHORACOSTA BRANDRUP
GLADYSCHIARADONNA
DENISLUTHI
BADIACLÉMENCE
NICOLASVATRÉ
PATRICIAZIMMERMANN
MICHELVIRET
CÉCILIAVELASCO
ALBERTOHEBIBI
LEUTRIMFABRE
MICHELDE BATTISTA
RÉGISDEONNA
EMMANUELTOMBOLA
JEAN-PIERREKEEL
THÉOLAPALUD
PATRICKBARRY
THIERNOHALIMI
HYSRIGAJARDO
JORGEALONSO UNICA
MANUELBALDINI
FRÉDÉRICBRUCHEZ
THOMAS

Nous sommes fier-e-s de présenter ici les candidates et les candidats socialistes au Conseil d'Etat et au Grand Conseil. Ensemble, nous appuyant sur notre programme de législature 2018-2023, nous allons rencontrer la population, ouvrir les débats, et convaincre de la pertinence de nos idées afin de remporter ces élections et faire de notre Canton un lieu plus juste socialement et toujours plus prospère pour toutes et tous.

*Arrrriiverez-vous à les reconnaître?
Ont-ils vraiment tant changé?*



A



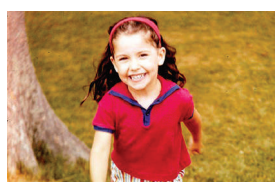
J



1



10



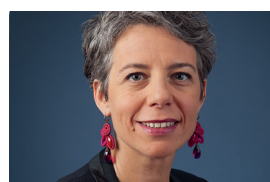
B



K



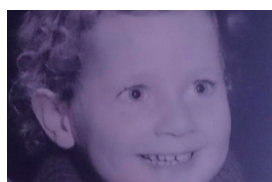
2



11



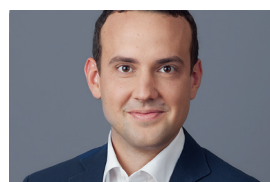
C



L



3



12



D



M



4



13



E



N



5



14



F



O



6



15



G



P



7



16



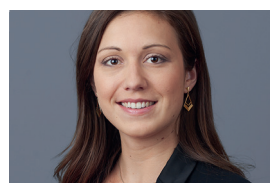
H



Q



8



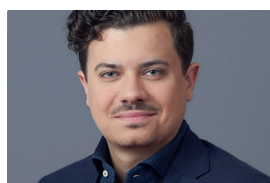
17



I



R



9



18

LE PRÉNOM CACHÉ

R	C	I	T	O	Y	E	N	N	E
E	E	T	S	E	F	I	N	A	M
I	H	P	R	U	E	T	A	M	A
C	U	N	U	E	E	S	M	A	R
O	M	O	I	B	L	E	U	R	T
S	O	C	I	A	L	I	S	T	E
S	U	I	O	L	I	I	I	E	A
A	R	T	A	L	U	S	Q	A	U
E	A	N	I	A	O	K	U	U	X
A	N	A	R	C	H	I	E	X	E

MANIFESTE / ASSOCIER
 SKI / **BLEU** / NUÉES
 CITOYENNE / HOVILLE
 RÉPUBLIQUE / COLO
 MARTEAUX (2 FOIS)
 SOCIALISTE / ART
 ANARCHIE / NIAIS
 AMATEUR / ANTI CON
 MOI / MUSIQUE / HUMOUR

CERTAINES LETTRES
 SONT UTILISÉES DEUX
 FOIS. AU FINAL VOUS
 OBTIENDREZ LE PRÉNOM
 DE SIX LETTRES D'UNE
 DAME, RÉCEMMENT DISPARUE,
 QUI N'AVAIT PAS LE
 POING DANS SA POCHE

POIL À GRATTER !



THOMAS BRUCHEZ,
MEMBRE DE LA JEUNESSE
SOCIALISTE GENEVOISE (JSG)

Déjà centenaire mais éternellement jeune, résolument anticapitaliste, féministe et écologiste, se battant pour une Suisse plus juste, plus ouverte et plus solidaire, telle est la Jeunesse Socialiste Suisse.

Fondée au début du XX^e siècle par des jeunes travailleurs, elle ouvre ses portes aux femmes dès 1911. Elle lutte alors pour une juste répartition des richesses et contre le militarisme. En 1918, les jeunes socialistes soutiennent la grève générale, durant laquelle 400'000 citoyens descendent dans la rue pour une loi électorale équitable, le droit de vote des femmes, la semaine de 48 heures, l'Assurance Vieillesse (AVS), l'Assurance invalidité (AI), ainsi que pour des impôts équitables. Durant les années 30, avec l'émergence du fascisme, les affrontements entre jeunes militants de gauche, fronts fascistes, police et armée augmentent. Durant cette période, la Jeunesse Socialiste se rapproche du Parti Communiste Suisse (KPS) et les deux partis sont interdits en 1943.

Après la Deuxième Guerre mondiale le parti renaît sous le nom de Jeunesse Socialiste démocratique et rejoint l'Union Internationale de la Jeunesse Socialiste (IUSY). Son objectif est d'améliorer la situation des jeunes grâce à des formations internes et une forte implication dans les parlements de jeunes. En 1971, le parti prend le nom de Jeunesse Socialiste Suisse et nomme son premier président, Andreas Gross.

Plusieurs membres de la JS participent ensuite à la création du GSSA. La première initiative du GSSA pour l'abolition de l'armée en 1989 est à la source de tensions avec le PS. À partir des années 90, l'activité de la JS devient avant tout interne et se concentre sur des débats tels que le dépassement du capitalisme dans lesquels s'affrontent marxistes et réformistes, exception faite d'une initiative sur l'apprentissage, rejetée en 2003.

En 2007, le PS perd les élections et la JS est l'un des seuls partis de jeunes à ne pas avoir de représentant au niveau national. La JS décide alors de se doter d'un bureau et nomme à nouveau un président (Cédric Wermuth) - le poste n'existait plus depuis les années 80. Grâce à cette nouvelle dynamique, le nombre de membres de la JS double rapidement et se porte à 3000.

L'impact médiatique de l'organisation connaît également une croissance rapide tout comme le succès de ses initiatives. Ainsi, l'initiative *1:12 pour des salaires équitables*, lancée en 2009, obtient 34,1 % de oui en 2013. Elle est suivie d'une seconde initiative *Pas de spéculation sur les denrées alimentaires* qui obtient 40,1 % de oui en 2016 et sort victorieuse dans le Jura et à Bâle Ville. La JS compte donc continuer sur cette lancée avec une nouvelle initiative visant à taxer plus fortement les revenus du capital qui sera lancée cet automne.

La JS est bien plus que la jeunesse du PS, c'est un acteur indispensable du paysage politique suisse : étant indéniablement le parti jeune le plus influent du pays, c'est probablement aussi le parti le plus à même

de lancer des débats de fond, peut-être le seul à le faire. De plus, ne participant pas ou peu au parlementarisme, la JS peut rester fidèle à ses idéaux alors que le PS est souvent forcé de faire des compromis. Son rôle par rapport au PS est par conséquent central. Ainsi, elle tire le PS vers la gauche et ne manque pas de le critiquer lorsque ses positions s'écartent de celles du socialisme - qu'il s'agisse du parti au niveau national (PV2020), d'une section cantonale (RIE III, Vaud) ou de quelques personnalités (LRens, RIE III).

COOPÉRATION ET ÉDUCATION PLUTÔT QUE RÉPRESSION ET EXCLUSION



DR FERNANDO CARVAJAL SÁNCHEZ,
CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT,
UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Il semblerait que lorsque les enfants sont en conflit avec leurs pairs, ils sont plus ouverts aux solutions coopératives que leurs parents et arrivent même à les convaincre de les laisser y participer. Fernando Carvajal Sánchez nous éclaire sur ce mécanisme.

Tout se passe comme s'il fallait que l'être humain doive vivre un certain nombre d'années sous le conditionnement compétitif, pour qu'il considère que la meilleure solution face à la transgression et au conflit est la punition. Proposée à titre d'hypothèse, cette idée s'appuie sur mes études de doctorat à la Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève ainsi que sur mon expérience de plusieurs années en tant que membre de la Commission de Formation du Groupement Pro Médiation, organisme de formation et de promotion de la médiation actif sur toute la Suisse Romande.

Coopérer et négocier : un mode de régulation

Différentes cultures humaines ont favorisé l'existence simultanée de la compétition et de la compétitivité d'une part, et de la coopération et la coopérativité d'autre part. Ces tendances se manifestent dans beaucoup de domaines, y compris dans la régulation des conflits. Pendant la préhistoire, chaque membre du groupe avait un rôle établi qui était nécessaire à la survie de tous. Dans ces circonstances, exclure une personne ayant commis une transgression aux règles communes, ne semble pas avoir été la première option. Il est plus probable

que ces groupes aient adopté des modèles de régulation privilégiant la coopération et la négociation plutôt que la compétition et l'exclusion, qui n'était utilisée qu'en dernier recours.

Dominance des tendances à la compétitivité

Nos sociétés occidentales adoptent majoritairement l'option inverse. Basées sur une conception individualiste, les représentations dominantes chez nos contemporains présupposent que les personnes sont autonomes et peuvent penser, décider et agir par elles-mêmes. Or, force est de constater que chaque personne détient un degré d'autonomie qui est proportionnel aux moyens dont elle dispose : savoir, intelligence, relations, argent, éducation... Et si le rôle de l'éducation est de développer la pensée propre et l'esprit critique, son rôle est aussi d'aider les personnes à identifier leurs propres limites et accroître leur autonomie, terme d'origine grec. «Auto-nomos : être à soi-même sa propre norme, sa propre règle ; ou encore créer et conquérir un espace échappant aux contraintes et aux pressions des autres»¹. Dans cette perspective, certains sont plus autonomes que d'autres et sont avantagés lorsqu'ils entrent en compétition, comme c'est le cas lorsqu'il s'agit de déterminer qui a tort ou raison lors d'un conflit. Du coup, les attitudes punitives constituent un habitus et sont «naturalisées» petit à petit au cours de notre socialisation. Il ne s'agit certes pas d'un choix conscient mais la dominance de tendances à la compétitivité ne constitue pas moins une réalité.

La médiation, outil efficace

Certains modes de régulation négociés échappent, un tant soit peu, à cette dominance. La médiation, est l'un entre eux. Elle

est autorisée par le législateur Suisse et peut être définie comme :

«Un processus de communication éthique reposant sur la responsabilité et l'autonomie des participants, dans lequel un tiers - impartial, indépendant, neutre, sans pouvoir décisionnel ou consultatif, avec la seule autorité que lui reconnaissent les médiateurs (participants) - favorise par des entretiens confidentiels l'établissement, le rétablissement du lien social, la prévention ou le règlement de la situation en cause».²

Plusieurs articles de la Constitution genevoise, entrée en vigueur en juin 2013, mentionnent la médiation, notamment l'article 120. En 2001, Genève a été le premier canton Suisse à l'instaurer. Par ailleurs, selon le Conseil de l'Europe, la procédure de médiation mise en place à Fribourg, sous l'impulsion de l'ancien président du Tribunal des mineurs Michel Lachat, fait aujourd'hui référence.

Depuis bientôt une vingtaine d'années, la pratique de médiation par les pairs, menée au Cycle d'orientation de Sécheron à Genève, montre que la médiation constitue un outil efficace tant pour la régulation des conflits que pour la pacification des rapports sociaux. Former tous les écoliers à la médiation serait cohérent avec le droit pénal suisse des mineurs qui reste l'un des derniers à privilégier encore la prévention et l'éducation plutôt que la répression.

¹ MAUDY, P., 2013. *Autonomie enchaînée, autonomie déchaînée*. Paris, Le Harmattan, quatrième de couverture.

² GUILLAUME-HOFNUNG, M., 2009. *La médiation*. Paris, PUF, Que sais-je ? p. 72.

CONSEILS DE LECTURES

Les livres, les films, sont une source inépuisable pour questionner l'enfance. Nous avons demandé aux membres du PS Ville de Genève qui étaient intéressés de nous faire de petites notules d'ouvrages sur ce thème.

OLIVIA BESSAT

Vivre la pensée Montessori à la maison

Emmanuelle Opezzo

Marabout (disponible

à la Bibliothèque de la Cité)

Cet ouvrage prend le parti de sortir la pédagogie Montessori de l'école pour l'appliquer à la maison. Passant en revue les gestes du quotidien (saviez-vous que le legging est le vêtement idéal pour favoriser l'autonomie de l'enfant ?) ou encore les préjugés sur l'éducation des enfants, ce petit livre propose un résumé de la philosophie de Maria Montessori et encourage son lecteur à se laisser surprendre par son enfant en étant plus imaginatif, patient, bienveillant et moins susceptible de succomber à la logique de performance.

L'école de l'optimisme, Développer la résilience chez l'enfant

Martin E.P. Seligman

Poche Marabout

Loin de promouvoir la pensée positive à tout bout de champ, cet ouvrage, abondamment nourri d'exemples tirés des expériences effectuées par ce chercheur de l'Université de Pennsylvanie, propose d'encourager l'optimisme chez les jeunes aussi bien par notre manière de parler que par des astuces pour déconstruire les problèmes et les dépasser. Les exemples sont un peu nunuche, néanmoins le livre est de lecture agréable de par son ton bienveillant (un terme définitivement à la mode), et servira aussi bien aux parents cyniques et pessimistes qu'à leurs progénitures.

La vie secrète des enfants

**Edouard Gentaz,
Solange Denervaud,
Leonard Vannetzel**

Odile Jacob

Les parents à la recherche du mode d'emploi de leurs enfants se seront comme moi perdus dans les dédales d'internet et les sons de cloches qu'on peut y trouver (j'allait ou je biberonne ou les deux, je diversifie liquide ou solide, je lui lis Hamlet ou Tchoupi ?). Une bonne nouvelle donc que l'existence de cet ouvrage synthétique (écrit sous la direction d'un professeur de l'Université de Genève), qui m'a apporté des réponses éclairantes sur les comportements de l'enfant, étoffées de résultats d'études scientifiques expliqués simplement, qui sonnent tout de même plus crédibles à mon cerveau reptilien qu'un forum internet de mamoune.

Calme et attentif comme une grenouille

Eline Snel

Ed. des Arènes

A l'aide de petits exercices à faire chez soi et un CD, ce livre propose de faire découvrir aux enfants (à partir de 5 ans) qui sont souvent agités, dispersés et stressés comment s'apaiser et se concentrer par le biais de la méditation, en gérant les émotions désagréables ou encore en encourageant la gentillesse. Le côté préchi-precha hippie peut agacer (méditation, pleine conscience, soit la capacité à se rendre pleinement présent à chaque instant que nous vivons), mais ce livre offre de précieuses minutes de calme aux enfants turbulents et à leurs parents sur les rotules.

SYLVAIN THÉVOZ

Maintenant

Comité invisible

La fabrique éditions

Avec une fougue jamais démentie, le Comité invisible, après «l'insurrection qui vient» et «à nos amis», signe un troisième opus en forme de constat sans appel des dérives de notre société actuelle. «Maintenant» est un diagnostic lucide sur le fait que l'espérance que demain sera mieux est un somnifère entretenu sciemment et qu'il s'agit de s'en défaire. A partir d'observations et de participations aux luttes comme celles de Nuit Debout, ou de Notre-Dame-des-Landes, prenant racine dans les manifestations et les contestations urbaines, le comité invisible appelle à l'insurrection. Postulat : c'est maintenant que tout se joue. Maintenant est le seul lieu de la lutte et de l'engagement pour créer de nouvelles formes de liens. Nous sommes au temps zéro d'une nouvelle société. Le comité invisible parvient, par un style tendu et des slogans travaillés, à nous entraîner part sa fougue. Posant la question de l'usage de

la violence, il laisse entendre que des baricades, de la casse, quelque chose de radicalement neuf et d'insoumis pourrait faire basculer la société entière. On en doute. On reste au final sur notre faim concernant les conditions de réalisation de cette nouvelle société. Au-delà du refus, le Comité invisible peine à élaborer de véritables constructions de possibles. La belle énergie du Comité finit même par faire penser à un geste adolescent de rejet en forme de pied de nez. Avec du Kenny Arkana à fond dans les oreilles, et une capuche noire, la révolution serait-elle pour *maintenant* ? Pas certain. La jubilation de rue faisant plutôt penser à une fiesta un brin désespérée.

L'enseignement de l'ignorance, et ses conditions modernes

Jean-Claude Michéa

Éditions Climats

Le pamphlet de Michéa énonce que le progrès de l'ignorance n'est pas l'effet d'un dysfonctionnement mais une condition de l'expansion de la société. Michéa démontre méthodiquement la torsion du système éducatif français, servant le marché et construisant un enseignement utilitariste visant à établir, selon lui une *Ecole du capitalisme total*. Michéa n'y va pas avec le dos de la cuillère et s'oppose dans un même mouvement à la destruction des acquis et de la tradition ainsi qu'à l'abâtissement de la classe populaire, porté par une école modelée pour et par le système capitaliste. Selon lui, le capitalisme conduit l'humanité à un monde écologiquement inhabitable et anthropologiquement impossible. La question à se poser alors n'est plus : Quel monde allons-nous laisser à nos enfants mais à quels enfants allons-nous laisser le monde ? On retient de ce livre ses balises philosophiques, la réflexion sur le sens de l'école ainsi que la lourde charge contre la société du divertissement qu'il porte et sa force contestataire. Peut-être devrait-on faire lire Michéa au Cycle...

La guerre aux pauvres commence à l'école

Ruwen Ogien

Editions Grasset & Fasquelle

Dans ce livre engagé, le philosophe, né dans une famille juive polonaise survivante de la shoah, et décédé en mai 2017, se saisit du problème de l'enseignement de la morale laïque en France. Il démonte l'inanité et les problèmes insolubles que pose cette volonté d'enseigner une morale, que celle-ci n'est jamais neutre, et bien souvent un découpage très politique des enjeux sociaux. L'aspect tordu faisant de la morale un enjeu conduisant toujours plus à blâmer les victimes, à rendre responsable les plus précaires, est mis en lumière. Pour le philosophe, il s'agit plutôt d'augmenter les moyens de l'école, de lutter contre les inégalités, plutôt que de faire croire que le bon vieux temps de l'école avec uniformes et tirages d'oreille accompagnées de maximes de La Fontaine puisse aider en quoi que ce soit la société à aller mieux. La démonstration du philosophe, faisant aussi œuvre de sociologue est très convaincante. Son intelligence éclaire ces pages qui remettent l'école, dans sa dimension politique, au centre des enjeux sociaux.

GRÉGOIRE CARASSO

Le feuilleton d'Hermès

Murielle Szac (texte),

Jean-Manuel Duvivier

(illustration)

Bayard jeunesse

Dès 6-7 ans

«Le soleil se levait à peine quand Hermès sortit du ventre de sa mère. Il s'étira, bâilla et sauta aussitôt sur ses pieds. Puis il courut à l'entrée de la grotte où il venait de naître pour admirer le monde. «Comme c'est beau !» murmura-t-il.»

En cent petits épisodes joliment illustrés, ce livre retrace, en suivant le parcours et les découvertes du jeune Hermès, des pans entiers de la mythologie grecque. Se prêtant particulièrement bien à une lecture à voix haute, le récit nous fait vivre de manière intense les aventures et péripéties du jeune Dieu.

Sans y paraître, les questionnements font écho : «Hermès veut savoir d'où il vient et comment il a été fait. Hermès veut savoir si on l'aime et comment on trouve sa place parmi les autres. Mais il veut aussi comprendre comment s'organise ce monde dans lequel il arrive, qui en est l'auteur, et comment il s'est mis en place».

Mon voisin

Valérie Strullu

Âne bâté

Dès 4-5 ans

«J'habite dans une prairie bien calme avec beaucoup, beaucoup d'autres lapins. Chaque jour, chacun d'entre nous dévore au moins six cageots de carottes. Nous les grignotons en écoutant des histoires de renard à faire peur dans le noir. C'est le chef de la prairie qui nous les conte.»

Mais un beau jour, en creusant une nouvelle pièce pour son terrier, notre lapin fait une découverte qui bouscule ses idées reçues...

KALÉIDOSCOPE



ENTRETIEN CAUSES COMMUNES

Evelyn Vachoux, professionnelle engagée ayant à cœur de défendre la profession d'éducateurs à travers les enjeux liés à la petite enfance et l'importance d'un encadrement professionnel adapté, lance une nouvelle association, visant à accompagner les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles dans l'offre culturelle de proximité. Kaléidoscope est né.

Evelyn Vachoux, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Cela fait 15 ans que je travaille dans le domaine de la petite enfance, en tant qu'éducatrice du jeune enfant, mais aussi comme praticienne formatrice en accompagnant sur le terrain des futurs éducateurs de l'enfance. Et depuis peu en qualité de vacataire à l'École supérieure d'éducateurs de l'enfance. Ces différentes fonctions me permettent, au quotidien, d'œuvrer en faveur d'une prise en charge de qualité pour l'enfant au sein d'institutions de la petite enfance. Cette année, j'ai rejoint l'équipe éducative de l'Espace Enfants de l'association Camarada. J'apprécie les nombreux partages d'expériences, la remise en question et l'acquisition de nouvelles compétences grâce à mes collègues directes et également en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du Centre. La rencontre avec des femmes migrantes est enrichissante et me permet d'ouvrir mon regard sur d'autres parcours de vie. Cette nouvelle orientation

va de pair avec la création de l'association Kaléidoscope.

Qu'est-ce qui vous a poussé à la créer ?

L'association Kaléidoscope a été créée suite à un constat personnel. Me rendant régulièrement à de nombreux spectacles pour jeune public, j'ai observé que le public présent était majoritairement constitué de familles issues d'un milieu socio-économique plutôt favorisé. Dès lors, j'ai engagé de nombreux échanges avec des professionnels travaillant dans les milieux du social, de l'éducation et de la culture. Ces derniers ont confirmé cet état de fait. Il m'est apparu alors essentiel de réfléchir à des solutions qui permettraient à un nombre plus large de familles de participer à la vie culturelle de leur ville. L'association Kaléidoscope a donc été constituée, en septembre 2016, pour développer des projets en vue de créer de nouvelles opportunités pour ce public.

Quels sont ses objectifs ?

Les buts de Kaléidoscope consistent à favoriser l'accès à l'offre culturelle proposée sur le canton de Genève pour un plus grand nombre de jeunes enfants (0 à 6 ans) et leurs familles. Mais aussi de soutenir la cohésion sociale en permettant à l'enfant et à sa famille de tisser du lien avec d'autres familles, dans son quartier, dans sa ville, dans son canton. En un mot, de servir de passerelle reliant les domaines du social et du culturel.

Comment comptez-vous réaliser ces objectifs ?

En menant des actions sur le terrain, car la spécificité de Kaléidoscope est de proposer à une ou plusieurs familles un accompa-

gnement in situ, personnalisé et modulable en collaboration avec les partenaires des réseaux de proximité.

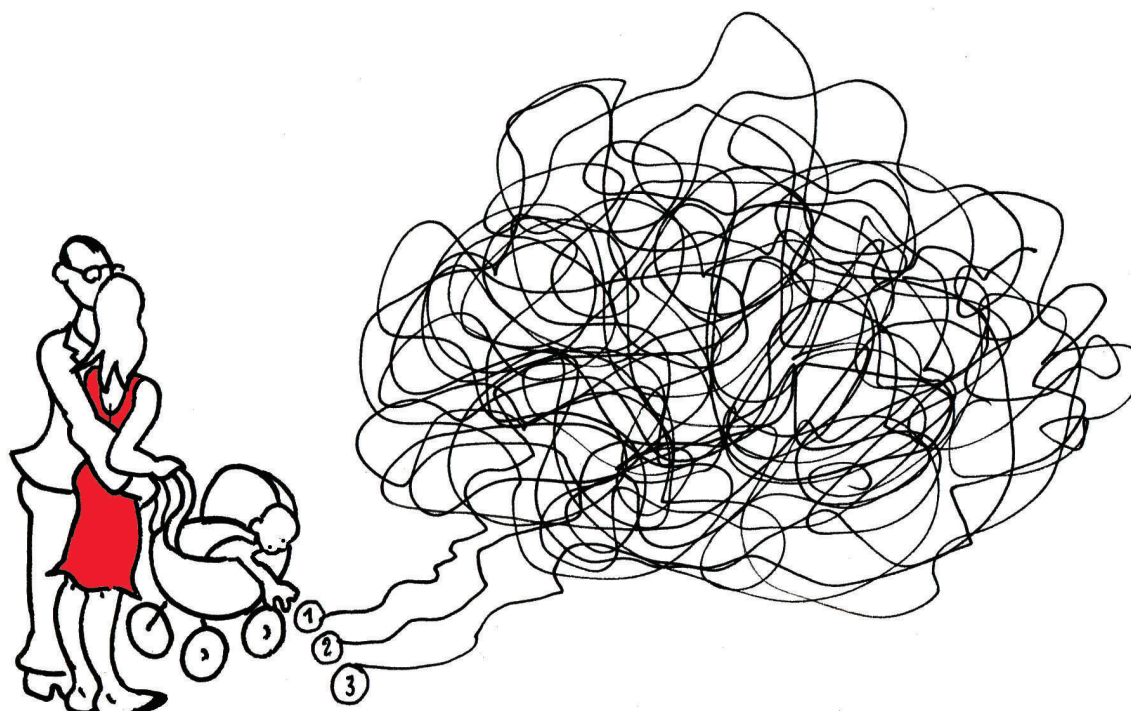
Quels constats tirez-vous des premiers événements portés par Kaléidoscope ?

Les rencontres avec les partenaires du terrain sont riches, positives et dynamiques. L'envie de trouver des solutions pour faire participer un nombre plus large de familles est au cœur de la discussion. Des échanges nourris ont lieu autour de l'accès à la culture pour chacun-e et confirment la pertinence de proposer un accompagnement aux familles. À plusieurs reprises, le terme de « maillon manquant » a été employé par les partenaires pour symboliser les actions de Kaléidoscope : celles de relier les réseaux et de contribuer à faciliter la démarche d'accès à l'offre culturelle. Le premier événement proposé s'est fait dans le cadre d'un partenariat avec la Fête de la danse. Il a réuni six parents et onze enfants. Les retours ont été très positifs et chaleureux. Des liens ont pu se tisser entre les familles participantes, ce qui a apporté une dimension conviviale à ce moment.

En quoi les enfants et les familles sont-elles un public très important et distinct pour vous ?

La petite enfance m'apparaît comme une période de vie sensible dans laquelle l'enfant va développer des compétences et un regard sur le monde qui l'accompagnera tout au long de sa vie. Voici un extrait du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse, qui illustre cette étape clé de la vie du jeune enfant :

Dès leur premier souffle, les enfants sont curieux et veulent découvrir le monde qui



TIRE LE BON FIL POUR OBTENIR
UNE PLACE À LA CRÈCHE

les entoure. Et c'est ce qu'ils font, avec une incroyable volonté. Avec plaisir et persévérance. Ils ont envie de tâter, de toucher, de courir et de parler. Chaque enfant avance à son propre rythme, au fil de ses expériences. Pour qu'il se développe dans les meilleures conditions possibles, l'enfant doit être accompagné et soutenu par des adultes attentifs, disponibles et bienveillants : parents, membres de la famille ou professionnels de la petite enfance. Néanmoins, tous les enfants n'ont pas les mêmes chances. C'est pourquoi une société soucieuse de son avenir doit veiller à ce que les enfants bénéficient de bonnes conditions de développement pendant les premières années de vie. Cela nécessite plus que jamais des travaux pionniers, des initiatives et des discussions engagées.

Et c'est bien ce principe d'égalité des chances qui m'interpelle et qui me donne envie de construire des projets pour que le jeune enfant, accompagné de sa famille puisse avoir accès à l'offre culturelle qui lui est destinée. Ce printemps, j'ai eu l'opportunité de participer à la première «Plateforme Suisse Education 2030» organisée par la Commission suisse pour l'UNESCO autour de l'objectif de développement durable numéro quatre : «Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissages tout au long de la vie». Cette journée m'a permis de rencontrer des professionnels engagés dans différents cantons. Je suis enthousiaste de constater qu'une recherche d'actions concrètes est en cours et de pouvoir y contribuer activement, à mon échelle.

Quel rôle selon vous la culture peut-elle jouer dans l'intégration, et pourquoi la valoriser plus que, par exemple, le sport ?

Je ne vois pas une opposition entre la culture et le sport. De mon point de vue, ils sont complémentaires. Les deux contribuent à favoriser une intégration sociale et la rencontre entre citoyen-ne-s d'une même ville/territoire. Un événement, qu'il soit sportif et/ou culturel, donne à mon sens de nouvelles opportunités qui permettent, à tout un chacun d'ouvrir son regard, de se questionner, de se confronter à d'autres points de vue, idées et formes de pensées. Et de s'enrichir mutuellement. Je pense que la culture, au sens large, est un extraordinaire vecteur d'ouverture sur la connaissance de soi et de son environnement. Elle ouvre des possibles pour un monde plus tolérant où chacun trouve sa place et peut apporter la richesse de sa personnalité et de son parcours. À ce propos, la Fête de la musique m'apparaît comme l'événement le plus fédérateur de l'année. Et symbolise à mes yeux la richesse multiculturelle de Genève.

Quels sont selon vous les besoins principaux de votre association nouvellement créée ?

Depuis le mois de mars dernier, je consacre un 20% à la mise en place de différents projets. Une dizaine d'accompagnement sont déjà prévus, pour la période 2017-2018, vers l'offre culturelle proposée par des théâtres, musées et festivals à Genève. Les principaux besoins de Kaléidoscope sont aujourd'hui :

- d'obtenir des soutiens financiers
- d'élargir et de créer de nouveaux partenariats
- d'être mandatée par des institutions et/ou associations publiques pour créer de nouveaux projets innovants.

Quels sont les apports principaux qu'une association comme Kaléidoscope apporte à la collectivité dans son ensemble ?

Kaléidoscope favorise l'intégration sociale grâce à l'accompagnement in situ, proposé aux enfants et à leurs familles, vers l'offre culturelle.

Elle contribue à favoriser une meilleure égalité des chances en vue de l'entrée à l'école primaire. Enfin, elle vise à rapprocher les partenaires des milieux culturels et sociaux en créant de nouvelles passerelles. Kaléidoscope est une structure souple et dynamique qui crée des opportunités. Par ses actions de terrain, elle souhaite s'inscrire dans le paysage genevois comme un acteur complémentaire dans l'élaboration d'une politique culturelle de qualité.

Si vous souhaitez davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter l'association kaléidoscope.

info@association-kaleidoscope.ch

PLACES DE JEUX

RETROUVER LE SENS

DES PRIORITÉS



JORGE GAJARDO

La pétition populaire contre la fermeture de Cheetah Baby Plage (2013-2017) et le référendum sur la pataugeoire d'Onex (mai 2017) ont récemment animé le débat sur la sécurité des installations de jeux pour les enfants. Ce numéro de Causes Communes est l'occasion de faire un tour de piste de la question des normes censées assurer la sécurité de nos bambins. Ces normes ont-elles vraiment réduit le nombre d'accidents ? Et si la dernière normalisation avait surtout servi à égaliser les règles d'un vaste marché à l'échelle européenne ?

Dans le parc Baud-Bovy, à la Jonction, Aloys Lolo, nous fait visiter les jeux pour enfants inaugurés en mars 2016, dont il est le créateur. Il nous montre *La Forêt*, une installation de troncs lisses renversés sur le sol, qui ressemble à un mikado géant. À l'origine, les poteaux savamment assemblés devaient défier les ados à grimper jusqu'à 4 mètres de haut. Les experts en normes de sécurité mandatés par la Ville de Genève l'ont obligé à les disposer à l'horizontale, à quelques centimètres du sol, pour en faire un jeu d'équilibre pour les petits, «ce qui n'empêche pas les plus grand-e-s de trouver des moyens pour grimper à la conquête de la seule poutre restée debout», dit-il, malicieux.

Voilà qui illustre que quoiqu'on fasse, les enfants font ce qu'ils veulent des jeux qui leur sont destinés. Mais par combien d'obstacles, techniques et juridiques fastidieux, il aura fallu passer auparavant. Des obstacles dont le but, manifestement, est moins la sécurité des enfants que l'assurance de ne pas devoir affronter un procès pour négligence après un accident. Car depuis que les normes dites européennes ont investi médias et tribunaux, les collectivités publiques vivent dans la terreur.

Les normes. Sécurité ou Business ?

Les normes ? Beaucoup en parlent, peu ont le courage de les lire entièrement. On les connaît à leurs numéros : 1176 pour les hauteurs des installations, pour éviter les étranglements, les coincements de doigts et de pieds dans les places de jeux ; 1177 pour la qualité d'amortissement des sols : gravier, copeaux, tapis en caoutchouc... Elles sont édictées par le Comité européen de normalisation (CEN).

La normalisation ? Voici ce qu'en pense : l'Association suisse de normalisation (SNV) : dans le passé, près de 28 normes différentes en Europe «empêchaient la circulation des marchandises.» Désormais «une seule norme harmonisée contribue à éliminer les obstacles commerciaux¹. En Suisse, c'est le Bureau de prévention des accidents (BPA), qui interprète les normes, parfois avec zèle. Le BPA accompagne dans leur application les communes qui font appel à ses services. C'est à cause de ces normes de sécurité que la Ville de Genève a décidé, au début des années 2000 de revoir tous les parcs publics et les préaux d'écoles. Certains jeux anciens ont été adaptés, mais des places entières ont simplement disparu. Il

y en avait encore 120 en 2005 ; il y en a 103 aujourd'hui, dont la moitié dans les préaux d'écoles. Juridisme, techniciste, mercantilisme ? Plusieurs «ismes» se disputent les bacs à sable.

Mais avant d'être un enjeu mercantile, la sécurité a été un problème réel. Au début des années 1980, alors qu'il n'y avait en Ville de Genève qu'une trentaine de places de jeux publiques, le conseiller administratif Guy-Olivier Segond avait décidé de réagir à une recrudescence d'accidents, en remplaçant les jeux existants et en aménageant de nouvelles places. Objectif : 150 emplacements pour une démographie d'un peu plus de 150'000 habitant-e-s. Aujourd'hui, on dépasse les 200'000 habitant-e-s et on est loin du compte.

On appliquait déjà alors des normes de sécurité. C'était des normes «strictes», allemandes (DIN), raconte Roman Juon, qui a piloté la Cellule jeux de la Ville de 1981 à 2001. Mais «ce n'était rien à côté des normes actuelles», réplique un employé de la Ville, en rappelant que le budget des jeux, dans les années 1980-2000 était bien plus important que maintenant : 18 millions pour plus de 100 places, contre 6 millions pour 63 places de jeux depuis une grosse dizaine d'années. Les normes se durcissent, les prix grimpent, les crédits baissent. Une aubaine pour les entreprises qui produisent en série, et vendent à prix concurrentiels. Y a-t-il moins d'accidents ? Il n'existe pas de statistique pour le vérifier.

Des petits «monuments» dans les dépôts

L'ère Segond/Juon fait figure d'âge d'or. «On avait pour mission d'installer des jeux. Une association d'habitant-e-s nous appe-

lait, je réunissais les gens intéressés. Parmi eux, il y avait des architectes, des artistes. Je dessinais et je les faisais dessiner», se souvient Roman Juon. De cet âge riant, il ne reste plus grand-chose. Les enfants peuvent encore monter sur le dos des hippopotames du Prieuré de Saint-Jean, créés par la sculptrice Magdalena Mengel, mais ce sont des survivants. La plupart ont disparu corps et âme, usés par le temps et l'usage. Juon aime parler de «petits monuments», mais les jeux pour enfants sont bien rares dans le catalogue du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC). La balançoire sonore de Vincent Pfisterer, au parc des Franchises, y figure en tant qu'«œuvre détruite». Quelques jeux, heureusement, ont seulement été démontés et reposent dans les dépôts du Service des écoles de la Ville, attendant de reprendre du service. Parmi ceux-là, un dragon-tobogan de Martin Staub, qui a longtemps occupé le préau de l'école Ferdinand-Hölder ou le Cheval de Troie des Minoteries, créé par Jean-François Vigny.



Jeu de construction grandeur nature, Maison des petits, Genève, 1932. Photo: Albert Detraz. Collection: Bibliothèque de Genève BGE/CIG

Aujourd'hui, la plupart des jeux à Genève n'ont pas de signature. Aloys Lolo, a conçu les jeux du parc Daniel-Baud-Bovy d'avant les normes, puis a remporté un concours pour les refaire en 2016. Un de ces concours chers «qu'on ne peut pas s'offrir tous les jours», nous fait-on savoir au Service des écoles. Le projet a en outre été suivi d'aussi près que possible par les habitant-e-s du quartier. Aucune participation citoyenne, en revanche, pour le bac à sable et les dunes en béton de Carmen Perrin, réalisées dans le cadre de l'aménagement de la plaine de Plainpalais. Ni pour le préau de l'école Carl-Vogt, commandé à l'Allemand Hans-Georg Kellner en prolongement du Musée d'ethnographie. Les jeux dits d'artiste coûtent entre sept et dix fois plus cher que des jeux normalisés, qui sont fournis par des sociétés comme les Suisses Fuchs Thun AG, Hinnen à Alpnach ou Top

Jeux à Genève. La plupart des jeux actuels, comme le cheval en bois Darzan (2'380 francs/pièce), un véritable classique, sont commandés sur catalogue.

Certaines pièces dans les parcs sont entièrement originales. Le géant qui trône au centre de la cour de l'école Hugo-de-Senger, ou le lézard au ras du sol de l'école Liotard, ou encore les serpents gigantesques de la Couverture des voies de chemin de fer de Saint-Jean, sont des créations en ferrociment, conçues sous la coordination de la Cellule jeux de la Ville de Genève. En général, les élèves d'une école primaire travaillent des formes en pâte à modeler, explique l'un des trois collaborateurs de la Cellule jeux. Puis, on fait une sélection avec les enfants et leurs enseignant-e-s, on affine, on décide, et on fait exécuter le jeu définitif par des entreprises, par exemple les ateliers protégés ABX de Châtelaine. La Ville veille au respect des normes (hauteur de l'objet et amortissement des chutes, risques de coincement de pieds ou des doigts, coupures etc.).

Prévenir et Responsabiliser

Cheetah Baby Plage est un cas à part, qui démontre que la raison technocratique ne l'emporte pas à tous les coups. L'installation de cordages en caoutchouc noués entre eux, unique en son genre, que Jean-Georges Ernst avait fixé à quelques gros arbres sur une plage des Eaux-Vives, avait fait la joie des enfants pendant presque 15 ans jusqu'à sa fermeture brutale en 2013, parce qu'elle ne répondait pas aux normes. «Il n'avait demandé l'avis de personne, comme un squatter», commente un collaborateur de la Ville, mi-amusé mi-nostalgique. Non seulement, les enfants ont continué d'y jouer malgré l'interdiction, mais une pétition de 3'000 personnes a réussi à obtenir que les jeux soient adaptés aux normes plutôt que détruits. Les «revendications subjectives des habitants»², suivant une formule qui trahit la méfiance paternaliste que la société civile inspire aux ingénieurs, juristes et politiques, peuvent parfois amener les autorités à négocier de meilleures solutions.

Le référendum de mai 2017, qui a empêché de transformer la pataugeoire d'Onex en douches aqualudiques est moins simple à décoder. Attachement des habitant-e-s aux monuments existants? Projet trop cher? Explications alambiquées sur les normes? Peur des noyades ou des tribunaux? Les arguments des un-e-s et des autres font de la pataugeoire un chaudron.

On retrouvera sûrement ces questions à Carouge, où il est envisagé d'entourer d'un «mur d'enceinte» la célèbre fontaine aux cinq vasques conçue par Slobodan Vasiljevic. Un objet à vocation ornementale auquel les familles et les enfants ont trouvé, tout seuls, une valeur d'usage. Le débat pourrait même déborder en polémique sur la protection du patrimoine.

Souvent pointé du doigt pour ses recommandations tatillonnes, le BPA refuse de jouer le méchant. «Nous n'avons publié aucune recommandation récente qui justifie que les communes empoignent le problème, même s'il est légitime de s'inquiéter de la sécurité des enfants», souligne Mark Williams, son responsable pour la Suisse romande. À Carouge, plutôt qu'ajouter des barrières ou abaisser le niveau d'eau, le BPA estime «suffisant, à ce stade», d'accompagner les animations estivales, organisées à l'enseigne du Tour de plage, avec des informations de prévention à l'attention des enfants et des parents. Comme le souligne Roman Juon, même avec des normes réputées incontournables, les aménagements des espaces publics ne peuvent pas faire l'économie de la participation et de la responsabilisation des gens. Une piste à suivre pour sortir de la spirale juridique et mercantile et se recentrer sur la priorité initiale de la sécurité des enfants.

¹ www.snv.ch/fr/la-snv/

² Planification des places de jeux en Ville de Genève. État des lieux et perspectives; 2012; 58 pages. www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_5/Publications/2014/rapport-places-jeux-ville-geneve.pdf

LE PAVILLON CAYLA



ENTRETIEN SYLVAIN THÉVOZ

Le Pavillon Cayla est un lieu conçu comme une boîte à outils pour les associations et les habitant-e-s du quartier de Saint-Jean et alentours. L'association y développe son projet d'insertion-jeunes avec comme objectifs, d'une part, la découverte et le développement de compétences métiers, et d'autre part, la mise à disposition d'un lieu d'accueil et de socialisation. Rencontre avec Olowine Rogg, Yvan Rogg, et Marco Poleggi, membres du comité.

Pouvez-vous nous rappeler brièvement l'historique du Pavillon Cayla ?

Olowine Rogg : Autrefois, le concierge du Cycle d'Orientation de Cayla vivait ici. Quand l'État a lancé le projet de rénovation du Cycle, l'Office du patrimoine et des sites a proposé d'intégrer cette maison dans la rénovation. Il a été décidé alors de la garder. L'éventualité de la vendre a émergé, mais les travailleur-euse-s sociaux-ales ne voulaient pas être dissocié-e-s du bâtiment principal. Au Grand Conseil, le député Alberto Velasco (actuel président de l'association Pavillon Cayla) a fait un rapport pour que la maison reste rattachée au complexe de Cayla. La Maison a quand même été mise aux enchères, mais cela n'a

pas abouti. En 2010, la bâtisse a été squattée. Un dénommé Helmut a pris soin des lieux. Il en a été évacué quand le chantier a ouvert. L'idée d'y installer des ateliers vélo a émergé. Ses initiateur-trice-s sont venu-e-s nous voir, ont demandé conseil à la Maison de Quartier de Saint-Jean. On s'est rencontrés pour fonder une association. Les Travailleur-euse-s sociaux-ales hors-murs (TSHM) ont été impliqué-e-s, ainsi que l'association Bab-Via (la Boîte à boulots). Une lettre a été envoyée au Conseiller d'État Mark Muller pour qu'il appuie le projet et s'engage à le maintenir dans la maison. L'association Pavillon Cayla était née, dans l'enthousiasme.

Yvan Rogg : La Conseillère d'État Michèle Künzler s'est impliquée également. On était en plein dans le cadre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain. Charles Beer et deux ou trois magistrat-e-s ont porté ce projet politiquement même si, financièrement, il n'y avait rien. La maison était un outil pour faire de la politique en milieu urbain. Elle était vieille et décrépie, insalubre. Il fallait tout refaire. L'Office des bâtiments cantonaux (OBA) ne répondait pas à nos appels. Nous avons mis un cadenas pour éviter un accident.

Olowine Rogg : Un feu s'est même déclaré. Niveau sécurité, c'était extrême. On était dans l'attente d'une Autorisation de construire. Mark Muller était d'accord d'envisager un droit de superficie et de rénover le pavillon, pourvu qu'on finance les travaux. On a pu commencer des démarches. Le projet a été réalisé avec Bab-Via, avec la permanence jeunes adultes de la Maison de quartier et les TSHM. Les jeunes se frottaient à la construction et

aux petits jobs. Cette maison en chantier devenait un lieu d'intégration, de réintégration, pour les jeunes.

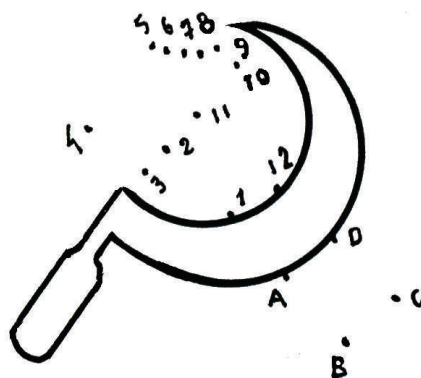
Yvan Rogg : Et les entreprises ont joué le jeu ! 1000 heures de stages ont été proposées. Ce sont vraiment les jeunes qui ont reconstruit cette maison. Chacun-e était accompagné-e d'un expert du métier. On nous avait prévenu-e-s : « ce ne sera pas possible ». Nous avons montré que si, c'était possible ! Cette maison était devenue belle. De vrais savoirs-faire s'y sont épanouis.

Ces jeunes provenaient du quartier ?

Yvan Rogg : Oui, principalement, via la Maison de quartier. Mais des jeunes de tout le canton s'y sont joints par l'entremise de Bab-Via. La maison a ouvert en 2015. Au niveau financier, on a eu un dépassement pour le toit, tellement il avait été attaqué par la végétation. Il nous a manqué de l'argent pour ajouter le chauffage. On souhaite aujourd'hui faire une demande complémentaire pour le financer. L'équipement de l'atelier vélo a été financé par la suite, en grande partie avec du matériel de récupération. Là encore, les jeunes ont beaucoup travaillé.

Aujourd'hui, le Pavillon Cayla travaille sur une base saisonnière ?

Marco Poleggi : Oui, il n'y a de toute façon pas assez de financement pour rétribuer un poste à l'année. On engage un-e moniteur-trice mécano vélo à temps partiel, durant 6 mois aux tarifs de la Boîte à boulot, alors qu'il-elle doit avoir des compétences sociales et techniques poussées. La gestion



RELIE LES POINTS
EN SUIVANT L'AL-
PHABET ET AUSSI
LES CHIFFRES: TU
COMPRENDRAS
POURQUOI TU TE
BATS!

du lieu reste entièrement bénévole. Nous sommes dans l'attente d'une ligne budgétaire pérenne afin de pouvoir développer nos activités.

Yvan Rogg : Le budget de fonctionnement est couvert par la réparation des pièces. L'atelier est autofinancé avec la vente et les réparations. Ce lieu a pour mission l'intégration des jeunes et des gens du quartier, par l'auto-réparation et l'apprentissage. Nous mettons aussi ce lieu à disposition de qui veut venir réparer par lui-même. Ce n'est pas un modèle économique qui vise les bénéfices ! L'année passée, de nombreux jeunes migrant-e-s sont venu-e-s s'impliquer. Le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) nous soutient aussi. C'est donc un travail constant de financement que réalise le comité. Mais nous souhaiterions être mieux soutenus par les collectivités publiques.

Quels sont les liens avec d'autres associations du quartier ?

Olowine Rogg : Péclot 13 nous soutient ; on est complémentaires. Hallo Vélo, une coopérative de coursier-ère-s s'est installée chez nous. PRO VELO organise les bourses aux vélos ; on y contribue avec nos ateliers. On collabore avec la ludothèque 1-2-3... Planète ! Par des prêts de bicyclettes. Nous collaborons avec de nombreuses autres associations du quartier, dont la Maison de quartier. On est bien ancré dans le terrain. Nous avons même créé un jardin. Les heures de bénévolats sont innombrables. Les mécanos bénévoles suppléent tout le temps. Des activités à l'extérieur sont proposées. L'idée est toujours d'impliquer les jeunes pour ces activités. Cela demande un

grand travail de coordination et d'organisation, effectué totalement bénévolement par le comité aujourd'hui.

Comment évaluez-vous l'implication du Pavillon Cayla sur le quartier ?

Marco Poleggi : Au niveau du quartier, l'intérêt est important. Les gens s'arrêtent, questionnent, réparent leur vélo. Le pavillon Cayla est situé entre deux écoles, sur une grosse piste cyclable, avec un nœud routier, sur une voie ferroviaire. C'est intéressant. On aimerait installer une buvette, mais pour l'heure on se contente d'offrir un café à qui nous visite. On aimerait installer une véranda. Il y a beaucoup de jeunes qui passent littéralement tout leur été autour du pavillon. Il est important de les impliquer dans des dynamiques inclusives et positives.

Yvan Rogg : Le pavillon Cayla est un lieu fort. Des vélos y sont réparés, des anciens du quartier partagent des souvenirs liés à ce lieu. Si les paysans prennent soin du paysage, le Pavillon Cayla prend soin du paysage urbain. Il serait bon qu'on soit soutenu-e-s dans ce travail. Nous n'avons pas reçu un centime pour l'ouverture du jardin. Certains mettent des plantes dans des parkings, pour frimer, ou posent des moquettes vertes en plastique pour faire écolo. Nous, nous avons ouvert un jardin en pleine terre. C'est dommage que personne ne nous soutienne, mise à part une petite contribution via le projet Nature en Ville. Un bout de ce jardin appartient à la Ville. Ne pourraient-ils pas faire le fauchage annuel ?

Comment se dessine l'avenir du pavillon Cayla ?

Olowine Rogg : Nous sommes une petite association, mais notre rayonnement dans le quartier est grand. Il y a toujours quelqu'un ici, pour faire l'accueil. Nous voulons garder le cap, assurer le financement, faciliter l'implication des jeunes, obtenir le chauffage à l'année et un poste de mécano stable, pour garder la flamme durant la saison hivernale. Nous voulons renforcer notre appui à la jeunesse par l'insertion et la réinsertion professionnelle, dans le respect du lieu, qui est unique. Les jeunes veulent monter une coopérative, pouvoir s'approprier le lieu. Nous voulons les soutenir au maximum de nos capacités, avec l'aide de toutes et tous.

www.pavilloncayla.ch

MALTRAITANCE DES ENFANTS : LUTTER PAR LA PRÉVENTION

ENTRETIEN SYLVAIN THÉVOZ

La protection des enfants et des adolescent-e-s est plus que jamais au cœur des préoccupations des politiques et des acteurs médicaux et psychosociaux et nécessite une appropriation spécialisée par les professionnel-le-s qui travaillent auprès de mineur-e-s. C'est la raison pour laquelle les interventions doivent sans cesse, comme le prévoit la Convention des droits de l'enfant, maintenir l'équilibre entre le principe de précaution et celui de responsabilisation et d'autonomie des acteur-e-s, ainsi qu'entre le concept de soutien et celui du contrôle via les politiques publiques fédérales et cantonales. Rencontre avec Yves Delessert qui propose une formation à l'HETS sur ces enjeux.

Yves Delessert, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis travailleur social de formation, juriste et enseignant HETS. Dans ce cadre-là, le livre qui s'appelle *mineurs confiés : risques majeurs* sera réédité cet automne. Il parle des conséquences juridiques à la

prise en charge d'enfants hors du cadre familial. L'édition sera augmentée et mise à jour avec notamment des ajouts concernant le droit vaudois. Je suis responsable aussi d'une formation continue sur la protection de l'enfant et de l'adolescent-e. Cette formation a lieu annuellement, elle est suivie par des intervenant-e-s en protection de l'enfance du Service de protection des mineurs (SPMI), mais aussi par d'autres personnes travaillant en lien avec l'enfance (enseignant-e-s, médecins, policier-e-s, éducateurs-trices, etc.) et justifiant de deux ans de pratique dans ce domaine. La mixité est enrichissante pour les pratiques.

Les frontières enfances-adolescences sont-elles claires ?

Elles se chevauchent passablement en fait. On parle de protection de l'enfance et de l'adolescence mais on pourrait parler de protection des mineur-e-s, ou de la jeunesse. On s'intéresse dans nos cours au développement de l'enfant, ça commence par exemple avec les troubles de l'attachement des enfants de 3 mois jusqu'à la justice juvénile des jeunes de 16-17 ans. C'est donc un champ large à l'image du continuum de la vie.

Est-ce que les politiques en matière de protection de l'enfance sont plus strictes qu'autrefois ?

Suite à un fait divers dramatique ayant débouché sur le décès d'une fillette en 2002, les politiques publiques en matière de protection de l'enfance ont cherché à atteindre le risque zéro, privilégiant le principe de précaution et les mesures

fortes comme le retrait de garde ou d'autorité parentale, avec son corollaire qui est le placement des mineurs hors du cadre familial. Il me semble que ces politiques se sont passablement assouplies depuis. On préconise aujourd'hui davantage une politique de soutien à la parentalité, avec des interventions communautaires, des actions éducatives en milieu ouvert, avant la prise de décisions plus autoritaires. On est aujourd'hui, il me semble, dans une diminution des décisions de justice autoritaires. Ce nouveau paradigme a été favorisé par la modification du code civil de 2013 concernant la protection de l'adulte et du mineur. Avant cette date, c'était le tribunal tutélaire qui tranchait avec un juge unique. Maintenant, le tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE) est composé d'un juge professionnel et de deux assesseurs (travailleur-euse social, psychologue, psychiatre...). Cette nouvelle composition semble donner désormais plus de chances à la famille et à ses ressources. Cela a des conséquences sur les mineurs, notamment sur les mineurs de familles migrantes. Les rapports entre les parents et les enfants, sont différents suivant les cultures. Cela demande un examen précautionneux des situations.

Comment fait-on pour comprendre les différentes cultures, et percevoir que l'on n'est pas enfant de la même manière en Suisse romande qu'ailleurs ?

Il est vrai que les familles migrantes de condition modeste sont particulièrement exposées au repérage et au signalement. Cela provient de deux facteurs principaux qui se cumulent : le premier, qui n'est pas forcément lié à la migration, découle des

conditions matérielles et de logement : quand on vit à six dans un trois pièces avec l'aide sociale, les tensions familiales sont forcément plus fortes que dans une villa de Cologny, et d'autant plus repérables que les voisins ne sont pas loin. Le second facteur découle des différences culturelles et font que les actes des parents et des enfants ne sont pas toujours bien compris. Il y a beaucoup de malentendus.

Ces différences culturelles sont-elles sources d'incompréhensions de la part des professionnels ?

Aujourd'hui, les professionnels peuvent s'appuyer sur des réseaux formels ou informels et sur un tissu associatif et institutionnel. L'Hospice général a une Equipe de prévention et d'intervention communautaire (EPIC). Caritas a ouvert un projet « Roms à Genève ». Il y a aussi des associations comme Appartenances, Pluriels, Petits : pas, sans oublier le Bureau de l'intégration des étrangers, qui permettent ainsi de constituer un réseau qui partage expertise et compétences.

Concernant le droit de l'enfant, la maltraitance est-elle clairement définie ?

Oui, il y a une définition de l'OMS. La maltraitance à enfant désigne les violences et la négligence envers toutes personnes de moins de 18 ans. L'ambition est d'embrasser le nombre de situations les plus larges possibles. Cela pourrait donc inclure la malbouffe. Avoir un préado qui fait 95kg pour 1m40, et ne rien faire, c'est déjà de la maltraitance selon l'OMS. Pour informations, la Suisse se fait régulièrement épingleur concernant le droit de l'enfant. La punition corporelle légère n'est pas interdite en Suisse, quand elle est effectuée par les parents et de manière exceptionnelle. Depuis 2013, le code civil consacre le droit d'aviser l'autorité lorsqu'un mineur semble avoir besoin d'aide, et obligation pour tous ceux qui ont une fonction officielle dans le domaine de l'enfance. A Genève, on parle de signalement de mineur en danger dans son développement, et ce signalement se fait au SPMI qui, sur son site internet propose une aide à l'appréciation des faits, avec des critères et des échelles de gravité. Une personne qui se fait du souci à propos d'un enfant peut ainsi évaluer la situation et la nécessité de la signaler. C'est d'autant plus utile que les représentations d'un mineur en danger ou maltraité diffèrent sensiblement d'un individu à l'autre : lancez un débat sur la fessée et vous trouverez toujours des gens pour dire que c'est de la maltraitance, et d'autres pour en défendre les vertus pédagogiques.

Quels sont les facteurs fragilisants les comportements de l'enfant ?

Il y a des facteurs de vulnérabilité. Comme on l'a vu, la migration peut être un facteur, notamment les tensions entre des enfants scolarisés à Genève et adoptant les mœurs du pays d'accueil et les parents plus attachés aux valeurs de leur pays d'origine. Mais de manière plus générale, c'est surtout la précarité qui est un facteur de vulnérabilité. Le principal facteur reste le logement. Je suis persuadé qu'une politique plus volontariste en matière de logements sociaux diminuerait de manière significative les souffrances des familles, et par là-même les interventions du SPMI. Mais attention à ne pas penser que les populations économiquement vulnérables sont forcément maltraitantes. Il y a aussi beaucoup de cas dans les familles aisées, mais ils sont plus difficilement repérables. Monsieur travaille beaucoup, Madame décompense à la maison, mais personne ne le sait. Dans une grande villa avec des haies autour, cela se voit moins qu'au centre-ville. Les troubles psychiques des parents, voire des enfants, sont également un facteur de vulnérabilité qui, me semble-t-il, a tendance à augmenter, ou en tout cas a ne pas diminuer.

Comment prévenir cette maltraitance et anticiper ces violences ?

Les actions éducatives à domicile peuvent s'avérer efficaces. Cela peut commencer avec le Service éducatif itinérant qui intervient parce qu'il y a un signalement au niveau de la crèche, ou un suivi éducatif, en milieu ouvert sans mandat. Cela doit se faire avec l'accord des parents, qui n'est certes pas toujours donné de bon cœur, parce qu'il peut être vécu comme intrusif. Mais il y a toujours l'épée de Damoclès d'y être contraint s'ils ne s'y engagent pas, avec un mandat de surveillance ou de curatelle. Mais il y a des familles, notamment monoparentales, avec des femmes ou des hommes qui sont seuls et qui ont juste besoin d'aide et de soutien. Apporter ce type d'aide peut suffire.

Cette aide existe-t-elle ?

Oui. Mais ce n'est pas un service ou une association qui maîtrise l'entier des situations. Ce peut être le SPMI, mais pas seulement. Il y a de nombreuses initiatives, souvent lancé par les communes, qui peuvent intervenir en amont. Les actions éducatives en milieu ouvert se développent de plus en plus. Autre exemple : les conférences familiales, (issues de la tradition maori) introduites dans le canton de Vaud : les acteurs de la famille décident qui ils veulent inviter. L'intervenant en protec-

tion de l'enfance organise la rencontre, accueille les invités et part au moment de la réunion, qui dure ensuite 3 à 4 heures avec un repas au milieu.

Quel est le rôle de l'État par rapport à ce tissu associatif ?

L'État et le tissu associatif sont complémentaires sans que l'on puisse dire qui est subsidiaire à l'autre. L'État, par l'intermédiaire de la justice, du SPMI, a la mission de protéger les mineurs et de prendre les mesures nécessaires et appropriées pour remplir cette mission. Mais le milieu associatif peut intervenir en amont de l'État lorsque, par exemple, une crèche ou un centre de loisirs constate des ecchymoses sur un enfant, et également en aval lorsque l'État le mandate pour tenter une insertion professionnelle d'un adolescent en rupture.

Les familles s'y retrouvent-elles dans ce paysage composite ?

Il est vrai que ce n'est pas toujours simple pour les familles d'identifier tous les acteurs et de frapper à la bonne porte sans pour autant déclencher une procédure formelle. Cette complexité est particulièrement significative à Genève, canton limitrophe, avec des séparations familiales transfrontalières, c'est-à-dire deux systèmes socio-judiciaires, et les problèmes de compétences qui y sont associés.

Au niveau des maltraitances des enfants sur les enfants, qu'observe-t-on, au niveau des interventions de la justice des mineurs ?

Les statistiques des infractions pénales commises par les mineurs sont en baisse constante. Mais il faut se méfier des statistiques de la criminalité des mineurs-e-s comme des adultes. Cela ne dit rien sur la réalité sociale, mais simplement sur le fait que l'on repère les comportements de manière plus ou moins efficace. Comme le dit le sociologue français Laurent Mucchielli, les augmentations significatives des statistiques criminelles des mineurs-e-s sont principalement dues à des changements de loi, de procédure, ou de politiques de répression. On a aujourd'hui une politique pénale des mineurs-e-s plus axée sur la réparation que sur la répression. Attention, cela ne veut pas dire que les mineurs-e-s vont mieux. Il y a aussi plus de violences retournées contre soi-même. On manque cruellement de structures d'accueil pour les mineurs-e-s souffrants de troubles psychiques, et les violences de mineurs-e-s entre eux à l'intérieur des familles sont difficilement repérables, car souvent subies par les victimes sans dénonciation.

ENJEUX MIGRATOIRES



CHRISTINA KITSOS,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

*Etre migrant, être migrante. Comment élaborer une définition? Devons-nous toujours entrer dans le même débat politique qui consiste à inter-
roger jusqu'à quand une per-
sonne est migrante? L'est-elle
à vie ou alors jusqu'à quelle
génération devrait-elle payer
le prix de la migration?*

Devons-nous toujours entrer dans la guerre des chiffres? Combien d'étrangers? Est-ce que l'on ne compte que les premières générations? Est-ce que l'on intègre les secondes générations? Que fait-on des naturalisés? Sommes-nous à vie des allophones lorsque la langue maternelle n'est pas la même que celle du pays d'accueil, ou sommes-nous plurilingues? Avons-nous les mêmes représentations lorsque l'on parle d'un-e migrant-e économique ou lorsqu'on évoque un-e «expat» ou un-e réfugié-e ou un-e sans-papiers? N'y a-t-il pas une hiérarchisation sociale des langues malgré notre fierté d'évoquer la richesse des langues?

Force est de constater qu'à travers chaque terme, chaque chiffre, un discours est là pour l'accompagner, pour changer les perceptions et influencer les opinions publiques. A titre d'exemple, l'espace d'un été, une photographie d'un enfant retrouvé mort sur la plage a généré une forte mobilisation sur tous les sujets liés à la migration. Les gens étaient interpellés, choqués et voulaient s'engager, s'inves-

tir, accueillir ces personnes recherchant l'asile. Quelques mois plus tard, le discours donnait place aux agressions de Cologne. Les gens s'indignaient, prenaient peur et étaient prêts à tout pour éviter qu'un foyer de requérant d'asile ne s'ouvre proche de chez eux. En ce sens, on comprendra aisément pourquoi on parle souvent de «crises migratoires» comme si la migration engendrait nécessairement une crise dans le pays d'accueil alors qu'il faudrait considérer avant tout la migration comme une forme de crise intrinsèque sans oublier l'étymologie du terme qui exprime avec force et beauté toute une portée symbolique et positive.

Genève, canton-ville fort de ses migrations

Genève s'est construite elle-même de l'intérieur par les migrations puisqu'elle compte depuis 4 siècles, plus de 30% d'étrangers (sauf rares exceptions). Elle se définit toujours plus par sa grande diversité culturelle et linguistique: 193 nations représentées, 41% d'étrangers, 200 organisations de migrants, 25'000 employés internationaux, entre 12'000 et 20'000 personnes sans-papiers, 75'000 frontaliers, 1,8% des résidents genevois relèvent du domaine de l'asile, forte coexistence de plusieurs religions, 64% de l'immigration issue des pays UE, 23% des personnes sont bilingues. On l'aura compris, les flux migratoires varient selon des contextes bien précis: besoin de main-d'œuvre qualifiée ou non, regroupement familial, accueil de réfugiés, présence d'organisations internationales.

A l'image de Genève, les écoles publiques du canton comptent plus de 160 nationalités et 43% des élèves scolarisés au primaire et au cycle d'orientation déclarent, en 2014, une autre langue que le français comme première langue¹. La diversité linguistique des élèves se répartit de manière inégale sur le territoire. Ainsi, les petites communes rurales ne comptent que peu d'enfants ayant une autre première langue que le français contrairement à certains quartiers en Ville de Genève, comme les Acacias (58%) ou les Pâquis (57%) ou encore les élèves résidant à Meyrin (55%) ou à Vernier (58%). On observe également une grande part d'élèves allophones à Pregny-Chambésy dont 46% d'enfants sont issus de familles favorisées (cadres supérieurs et dirigeants).

L'institution scolaire doit ainsi continuellement s'adapter à une population étrangère d'une grande hétérogénéité issue tout autant de la Genève internationale que de familles appartenant à un milieu socio-économique modeste tout en considérant qu'«à origine sociale égale, les chances de réussite et d'orientation scolaires ne diffèrent pas ou pas sensiblement entre Suisses et étrangers.»²

Par conséquent, il apparaît fondamental de penser la migration en lien avec le cumul des précarités (parcours migratoire complexe, statut socio-professionnel des familles défavorisées, insécurité liée au statut, instabilité géographique, ruptures, stress d'acculturation, traumatismes de guerre, deuils, etc.). Les inégalités se reproduisant de la même manière dans un contexte migratoire, travailler sur les questions migratoires est indissociable d'un travail sur l'égalité. Il s'agit de mettre



en résonnance ces différents facteurs et voir de quelle manière les conditions d'existence jouent un rôle dans le parcours scolaire de l'élève et comment l'institution peut répondre à ces réalités.

L'objectif est d'offrir à chaque enfant la qualité d'encadrement et les moyens pédagogiques facilitant son développement, quels que soient ses besoins, son handicap, son talent, son origine et ses conditions de vie économique et sociale comme le préconise l'Unesco dans ses principes pour une école inclusive. Tous les enfants sont ainsi scolarisés sans distinctions, indépendamment du statut de leurs parents. Or, le défi consiste à accompagner les élèves à la fin de l'enseignement obligatoire pour qu'ils puissent poursuivre leur projet scolaire ou professionnel dans les meilleures conditions. À noter que, depuis 2013, les jeunes gens et jeunes filles sans-papiers peuvent effectuer un apprentissage professionnel en Suisse sous certaines conditions très restrictives, comme celles d'avoir suivi sa scolarité en Suisse pendant au moins cinq ans et de justifier son identité. Dans la pratique, il reste difficile pour ces jeunes d'accéder à une voie professionnelle.

Enfin, l'un des défis consiste à améliorer les conditions d'existence des mineurs et des familles, y compris les Mineurs non accompagnés requérants d'asile (RMNA), résidant dans les centres d'accueil, notamment par une intervention transversale (logement, hygiène, sécurité, éducation, loisirs, formation). Les difficultés rencontrées sont multiples comme le relève le Service social international : rupture avec la famille et le lieu d'origine, incertitude liée au statut légal, stress psychologique, pressions de la famille/communauté pour

travailler ou payer la dette du voyage, accès à l'apprentissage/stage difficile, risques de disparitions/d'affiliation à des réseaux, recherche de solutions durables, préparation à un éventuel retour dans le pays d'origine, discrimination par rapport aux autres jeunes.

En outre, dans le respect de la Convention des droits de l'enfant, la prise en charge des mineurs migrants de passage à Genève qui vivent dans la rue ou les structures d'accueil à bas seuil reste encore particulièrement complexe.

L'école, véritable levier en faveur de la cohésion sociale

L'école demeure un lieu privilégié dans l'intégration des étrangers et des Suisses dans le but d'assurer la cohésion sociale. Ancrée dans la réalité socioculturelle et économique de son quartier, l'école est un vecteur d'intégration par excellence non seulement pour les élèves mais également pour les familles. Elle permet ainsi d'accompagner les familles et notamment les parents des élèves primo-arrivants afin de faciliter leur insertion sociale et citoyenne qui influence positivement la réussite scolaire de leurs enfants. C'est tout l'enjeu du renforcement des liens entre la famille et l'école.

En considérant que «les inégalités des chances de réussite scolaire selon le milieu social d'origine se reproduisent en situation de migration» et que «l'inégalité des compétences scolaires selon le milieu social d'origine est à la fois «importée» par les élèves migrants quand ils arrivent à Genève, et [que] l'école genevoise va, en toute hypothèse, les reproduire, comme elle le

fait pour l'ensemble des élèves qu'elle scolarise»³, force est de constater que l'un des défis majeurs consiste à intervenir de manière ciblée dans les quartiers socialement défavorisés et de réduire les inégalités sans stigmatisation.

Bien que certains quartiers cumulent plusieurs inégalités, ils ne doivent pas être utilisés comme prédicteurs de décrochage scolaire mais bel est bien comme l'espace permettant de créer du lien entre plusieurs domaines (école, culture, sport, santé, etc.), de travailler le vivre-ensemble en repensant les rapports sociaux et économiques.

Dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones

L'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés à Genève, appelés primo-arrivants, se base sur les axes majeurs suivants : l'apprentissage du français, l'intégration, l'orientation et le repérage des besoins particuliers. Les cours de langue et culture d'origine sont valorisés. Il est important de relever que «plus le temps écoulé entre l'arrivée à Genève d'un élève allophone et son intégration dans une classe ordinaire, avec des pairs de son âge parlant français, est court, plus cette intégration va être facilitée»⁴. Or, le temps passé en classe d'accueil dépend davantage du niveau scolaire antérieur de l'élève, de sa capacité à apprendre une nouvelle langue et de ses caractéristiques sociales et nationales plutôt que du niveau initial de connaissance du français.⁵

À l'école primaire (élèves de 6-12 ans), les primo-arrivants intègrent à mi-temps les classes ordinaires dans le degré corres-

pendant à leur âge et suivent en parallèle notamment des cours de français dans une classe d'accueil à faible effectif, en principe pendant 12 mois à partir de leur arrivée. Pour les élèves de 4 à 6 ans, ils sont intégrés directement à plein temps en classe ordinaire. Trois classes d'accueil à temps plein ont été ouvertes dans les écoles primaires à proximité d'un foyer de requérants d'asile pour les enfants n'ayant pas été scolarisés ou presque pas avant leur arrivée.

Au secondaire I (élèves de 12 à 15 ans), les classes d'accueil à effectif réduit permettent de préparer les élèves non francophones primo-arrivants, en leur enseignant les bases du français afin de leur permettre une intégration en classe ordinaire. La grille horaire de ces classes est composée de cours de français, de mathématiques, de connaissance du milieu, de langues (allemand et anglais) ainsi que d'autres branches d'éveil. Des cours de langue maternelle sont également proposés. Les élèves ne restent en classe d'accueil que le temps nécessaire pour se préparer à suivre les cours en classe ordinaire dans de bonnes conditions. Ce sont des classes hétérogènes, multiculturelles et plurilinguistiques. Une grande souplesse dans la conduite de ces classes est la clé du succès des élèves dans leur prise en charge par l'institution scolaire. Des classes d'alphabetisation ont été ouvertes à la rentrée 2016 pour les jeunes très peu, voire pas du tout scolarisés avant leur arrivée en Suisse.

Au secondaire II (élèves de 15-19 ans), le Service de l'accueil de l'enseignement secondaire II (ACCES II) assure une prise en charge des élèves allophones sur deux ans, une première année étant constituée de classes d'accueil recevant des primo-arrivants, et une seconde année préparant les élèves à entrer soit en transition ou en formation professionnelle (classes d'insertion professionnelle), soit dans une école de l'enseignement secondaire II (classes d'insertion scolaire). En outre, si les élèves répondent aux exigences scolaires genevoises, ils sont directement orientés vers une filière de l'enseignement secondaire II. En cours d'année scolaire, pour répondre aux flux migratoires, des accueils scolaires sont progressivement ouverts, se basant principalement sur l'enseignement du français et sur un accompagnement socio-culturel pris en charge par la FASE. Depuis la rentrée 2016, une équipe pluridisciplinaire a été engagée et une classe intégrée spécialisée a été ouverte pour les élèves migrants à besoins particuliers. En outre, à la rentrée 2017, des classes d'orientation professionnelle ont été ouvertes et une conseillère en placement a été engagée.

Prévention des discriminations

L'objectif majeur consiste à permettre à tous les jeunes gens et jeunes filles d'atteindre au moins une certification de l'enseignement secondaire II, de trouver une place au sein de la société et d'accéder à toutes les facettes de la citoyenneté. Pour ce faire, l'école ne dispense pas seulement des connaissances mais aussi des valeurs, comme l'explique le plan d'études romand (PER) dans la partie « formation générale ». L'éducation est un levier fondamental pour combattre toutes les formes de discrimination ou d'exclusion, comme le sexisme, l'homophobie, le racisme, la xénophobie et créer ainsi un climat scolaire favorable aux apprentissages dans la perspective du mieux vivre-ensemble. Force est de constater que les violences liées aux discriminations ont des conséquences néfastes sur la santé et la qualité de vie des jeunes, le climat scolaire et le parcours scolaire des jeunes gens et jeunes filles concerné-e-s. Il s'agit de traiter le sexisme, l'homophobie et le racisme de manière décroisée pour prévenir les discriminations multiples qui rendent d'autant plus vulnérables les personnes qui en sont victimes : « l'on parle de discrimination multiple lorsqu'à la discrimination en raison de l'origine, de la couleur de peau, de la culture ou de la religion s'ajoute une discrimination fondée sur le sexe, l'appartenance à une classe sociale ou un handicap. »⁶

Le rapport *L'éducation en Suisse 2014* montre les mécanismes de discrimination à l'œuvre lors de l'attribution des places d'apprentissage et cite notamment une étude autrichienne : « la chance de trouver une place d'apprentissage au terme de l'école obligatoire continue à dépendre beaucoup de la nationalité ou du niveau de performances au niveau secondaire I, à résultat égaux au test PISA. Des recherches plus approfondies seraient nécessaires pour savoir s'il s'agit là d'une discrimination de certains jeunes par les employeurs ou si les employeurs disposent d'informations complémentaires qui justifient cette discrimination. »⁷

Bien que la Suisse ne connaisse pas de clivages fondés sur des critères ethniques ou religieux comme c'est le cas dans d'autres pays, force est de constater que le racisme est présent dans tous les milieux et que les inégalités se multiplient. Les professionnels soulèvent que ces insultes sont parfois considérées par les élèves comme des « rapports d'amitié ». Le corps enseignant doit faire face à diverses formes de racisme tout en considérant qu'il peut être victime parfois d'un « racisme inversé » dans le sens où « l'agression des jeunes se dirige aussi inévitablement contre eux, car ce n'est pas leur personne qui est visée, mais le système. »⁸

En outre, il apparaît que « certains jeunes migrants expriment tout leur mépris à l'égard de ceux par lesquels ils se sentent opprimés et parfois aussi envers ceux qui sont encore plus faibles qu'eux-mêmes [...] le racisme empoisonne les relations tant au niveau sociétal que personnel. »⁹

En conclusion, la prévention de toutes les formes de discrimination est un vecteur de sécurité qui favorise le bien être non seulement des élèves mais aussi des professionnels et a un impact direct sur les conditions d'apprentissage et sur la prévention du décrochage scolaire. Il s'agit de permettre aussi bien aux filles qu'aux garçons de discuter des rôles préformatés, des préjugés qui les enferment, d'interroger le féminin et le masculin, les origines, les croyances, l'appartenance socio-culturelle pour qu'ils puissent aborder leur avenir en toute liberté.

¹ L'enseignement à Genève. *Repères et indicateurs statistiques*, Service de la recherche en éducation, décembre 2015.

² Huttmacher, W., (1985), *Le passeport ou la position sociale ? Quelques données sur la réussite et l'orientation scolaire d'enfants suisses et étrangers compte tenu de la position sociale de leur famille*, Genève : Service de la recherche sociologique (ou [1987] In : CERI/OCDE, Les enfants de migrants à l'école, Paris, pp. 228-256).

³ Rastoldo, F., Wassmer, P.-A., Evrard, A., Kaiser, C., (2013), *Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones*, Genève: SRED, p.23.

⁴ Schwob, I., (2011), *Les élèves allophones nouvellement arrivés et leur accueil dans le système scolaire genevois*, Genève : SRED, p.6.

⁵ Rastoldo, F., Wassmer, P.-A., Evrard, A., Kaiser, C., (2013), *Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones*, Genève: SRED, p.25.

⁶ *Discrimination raciale en Suisse*. Rapport du Service de lutte contre le racisme 2014, Département fédéral de l'intérieur - Confédération suisse, mars 2015, p.2.

⁷ Müller Barbara, Wolter Stefan C. *The role of hard-to-obtain information on ability for the school-to-work transition*. Empirical Economics, Journal of the Institute for Advanced Studies, Vienna, Austria, Volume 46, Number 4. Cité selon : CSRE. L'éducation en Suisse - rapport 2014, Aarau, 2014, p.137.

⁸ Monique Eckmann, Daniela Sebeledi, Véronique Bouhadouza Von Lanthen, Laurent Wicht, *L'incident raciste au quotidien*, les éditions, Genève, 2009, p. 11.

⁹ Ibid., p.12.

L'ENFANCE AU RISQUE DE LA MIGRATION



MELETE SOLOMON-KUFLOM,
COORDINATRICE DE L'AMIC

L'association des médiatrices interculturelles (AMIC) a vu le jour en 2010 afin de faciliter l'intégration de la population migrante de toutes provenances. L'association compte parmi ses membres des professionnels compétents dans différents domaines tels que la santé, l'éducation, et le sport, et collabore avec les institutions et les associations genevoises. Notre camarade Melete Solomon-Kuflom, psychologue de formation, en rappelle la raison d'être.

Tout a commencé en 2007, lorsque nous avons participé à la campagne de prévention «Protégeons nos filles de l'excision». Cette étape fondatrice nous a permis de nous former en tant que médiatrices interculturelles et de tisser des liens privilégiés avec les femmes de la communauté érythréenne. Nous avons découvert la précarité dans laquelle elles vivaient ainsi que leurs réelles préoccupations, notamment l'éducation de leurs enfants. Lorsque le projet soutenu par le Canton de Genève a pris fin, nous avons essayé d'assurer de manière continue la sensibilisation auprès des femmes et des enfants.

Construire ensemble des ponts culturels

En tant que médiatrices interculturelles, nous mettons à disposition de l'AMIC notre parcours migratoire, nos expériences personnelles et professionnelles, fruits de notre double culture afin de faciliter l'intégration et créer des ponts culturels. Notre objectif est de soutenir et d'accompagner les nouveaux-elles arrivant-e-s dans ce processus de transition pour garantir le bien vivre ensemble. Vu l'afflux de requé-

rant-e-s d'asile en provenance de l'Afrique de l'Est, particulièrement de l'Érythrée, une permanence de rencontre a été mise en place dès 2013 pour les femmes seules ou accompagnées de leurs enfants. C'est un espace d'échange et d'information pour répondre à leurs inquiétudes et les aider à s'orienter dans le réseau genevois, particulièrement dans la scolarisation de leurs enfants.

Aider à réinvestir les rôles d'enfants

En 2014, nous avons initié un programme destiné aux Requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s (RMNA) en provenance d'Erythrée, qui fuyaient notamment le service militaire obligatoire. Un soutien scolaire est ouvert à tous les jeunes indépendamment de leurs origines. Ce programme de soutien scolaire est accompagné d'un suivi psychosocial, d'activités socio-culturelles et sportives. À l'arrivée, les jeunes présentent différentes difficultés d'adaptation dues à la barrière de la langue et au stress post-traumatique. Lors de leurs voyages, ils-elles ont été confronté-e-s à la dure réalité du monde adulte et ici, ils-elles doivent réinvestir leurs rôles d'enfants. Ils, elles sont souvent désorienté-e-s par ce nouvel environnement, préoccupé-e-s de leurs demandes d'asile. Leurs inquiétudes sont tournées vers le pays d'origine. De ce fait, il nous semble important de les guider au quotidien, de les rassurer en créant un climat de confiance et de les éveiller aux enjeux de leur scolarisation. Par ailleurs, un système de parrainage a été mis sur pied, afin de favoriser l'enracinement de ces jeunes, l'apprentissage de la langue, et de partager des moments chaleureux au sein d'une famille genevoise.

Renforcer les liens parents-enfants

Un nouveau projet a vu le jour en 2016, l'Espace parents-enfants. C'est un lieu d'accueil pour des parents avec des enfants en âge préscolaire, en présence de spécialistes de l'enfance dont une psychomotricienne et des médiatrices interculturelles. Cet espace est un lieu de pré-socialisation pour les enfants en attente d'une place de crèche ou de la rentrée scolaire. On sensi-

bilise les mères à l'importance du contact qu'elles développent avec leurs enfants.

Nos actions sont tournées vers les femmes et les enfants, en tant qu'actrices et acteurs de la vie genevoise. Nos connaissances des langues et de la culture d'origine sont une richesse. Elles nous permettent de ne pas nous enfermer dans un discours communautaire. Nous avons construit notre vie ici, en jouissant de la qualité de vie suisse et en bénéficiant de l'accessibilité à l'éducation, au cœur de valeurs fondatrices telles que la liberté de penser et d'agir. Nous cherchons aujourd'hui à partager ces valeurs, à faciliter la cohésion sociale et ainsi apporter une contribution à notre société d'avenir, multiculturelle.

Un appui dans le parcours de migration

Le changement de mentalité est en marche et les efforts constants. Notre petite association est fréquentée par une centaine de personnes par semaine et les résultats sont là. Nous remercions les membres de l'AMIC, nos bénévoles, les institutions publiques et les associations avec lesquelles nous collaborons. La migration est au cœur de l'actualité, il est important de réfléchir ensemble sur comment accueillir les nouveaux arrivants, et comment assurer les ressources et projets nécessaires pour mener à bien cet accueil, aussi bien de la part du secteur public que du secteur associatif.

AMIC

12 rue Louis-Favre
1201 Genève
www.amicge.ch
contact@amicge.com

FRANCHIR LA MER, HEURTER LE MUR JURIDIQUE



VERONICA ALMEDOM,
MEMBRE DE LA COMMISSION FÉDÉRALE
POUR LES MIGRATIONS ET CO-FONDATRICE
DE L'INFORMATION FORUM FOR ERITREA(IFE)

L'ONG IFE, basée à Genève promeut une meilleure compréhension de la situation en Érythrée auprès de la population suisse. Cette ONG a aussi pour but de rétablir la vérité sur les informations qui circulent concernant les raisons de fuite des réfugié-e-s érythréen-ne-s, raisons souvent faussement représentées, notamment par plusieurs parlementaires partis en voyage en Érythrée. Veronica Almedom, à partir d'un récit de vie, éclaire la situation migratoire d'aujourd'hui.

IFE est d'avis que la diffusion d'histoires, telles que celle d'Admasawit, que je vais vous raconter ici, est cruciale pour permettre à la population suisse de comprendre les dessous de cette terrible crise migratoire érythréenne. C'est pourquoi, le projet «Humans of Eritrea» a été lancé en mai dernier. Ce projet a aussi pour but de mettre un terme à la loi du silence que subissent les Érythréen-ne-s de peur que leurs familles restées au pays soient victimes de représailles.

Admasawit est une petite fille au sourire craquant. Elle a 4 ans et demi et comme tous les enfants de son âge, ce lundi 28 août 2017, c'est la grande rentrée scolaire.

L'homme qui lui demande de sourire, juste à sa gauche, c'est Negash, son père. Ce matin, comme tous les matins, il habille sa fille, lui fait deux ou trois jolies petites couettes en attendant que chauffe son chocolat chaud. Toujours très ponctuels, ils quittent la maison bien à l'heure pour arriver en avance le premier jour d'école.

Negash ne peut s'empêcher de partager sa joie en voyant sa fille commencer cette magnifique aventure. Néanmoins, une tristesse qu'il tente de dissimuler se lit dans ses yeux. Il manque quelqu'un. Sa tendre épouse Timnit, la mère d'Admasawit.

Timnit et Negash ont quitté l'Érythrée ensemble, avec Admasawit âgée de 18 mois. Negash avait passé 16 ans au Service national où les conditions de vie étaient insupportables. Ce service militaire est à durée indéterminée, et le salaire versé aux conscrits ne leur permet pas d'atteindre un standard de vie adéquat. Aussi, les violations des droits humains dans ce contexte sont flagrantes et systématiques. Dans le cas de Negash, et après 16 ans de service, il n'avait même pas pu offrir à son épouse, ainsi qu'à lui-même, une fête ou même un repas de mariage.

Après la naissance d'Admasawit, Negash et Timnit ont convenu qu'ils n'accepteront pas que la vie de leur enfant soit identique à la leur, une vie où les rêves de tout à chacun sont brisés à coups de marteau, une vie où la peur est omniprésente face à un système militaire dont le personnel est audessus de la loi et où ce même personnel

agit en toute impunité (torture, sévices sexuels à l'égard des femmes conscrîtes, emprisonnement, etc.).

La sortie du pays étant interdite pour tout civil érythréen ayant moins de 55 ans, Negash et sa famille quittent le pays clandestinement. Le parcours migratoire est des plus traumatisants. La mère d'Admasawit est kidnappée par un groupe de trafiquants. Negash, impuissant et bouleversé par la disparition de sa femme, est emmené vers la Libye, seul avec sa fille, par un autre groupe de trafiquants. Pendant ce long voyage qui dure près d'un an, Admasawit tombe régulièrement malade. Les trafiquants ne leur donnent jamais d'eau potable, ils ajoutent de l'essence dans l'eau pour que les migrants assoiffés ne finissent pas les bouteilles rapidement. Ils ne les nourrissent pas suffisamment. En Libye, Negash est très inquiet par la santé de sa fille qui n'avale plus rien. Parallèlement, il se demande s'il reverra un jour sa femme qu'on lui a arrachée sous ses yeux, quelques semaines plus tôt.

Negash et sa fille finissent par arriver à proximité de la ville où ils doivent prendre le bateau pour rejoindre l'Italie. Quelques heures avant d'embarquer, on informe Negash que le bateau précédent avait coulé en pleine mer. Des centaines de personnes avaient disparu. Negash et sa fille embarquent tout de même, car rien d'autre que la mort ne les attend s'ils restent plus longtemps en Libye. Ils montent à bord d'un petit bateau surchargé d'environ 700 personnes. Certains se trouvent en haut, d'autres sont grossièrement entassés à l'étage inférieur.

Le bateau quitte les côtes libyennes à l'aube, en direction de l'Italie. Negash dit : «Je pensais beaucoup à mon épouse et en



même temps je ne savais pas dans quoi j'embarquais notre fille. Je me demandais si nous toucherions un jour à nouveau la terre ferme.» Après huit heures de navigation, le bateau atteint les eaux internationales. Un hélicoptère les avait repérés. Ensuite, c'est un bateau suédois qui les secourt. Le personnel médical prend tout de suite Admasawit en charge. Elle est très souffrante. Negash dit : « Une fois arrivé en Italie, je pris une grande respiration. L'air était différent. Un air et un sentiment de liberté que je n'avais jamais senti auparavant. » Sa première mission, une fois arrivé en Italie, était de retrouver sa femme par le biais des organisations internationales qu'il pourchassait à longueurs de journées. Cela faisait trois mois qu'il n'avait eu aucune nouvelle d'elle. Finalement, la Croix-Rouge indique que Timnit se trouvait à Khartoum. Elle aussi, complètement terrifiée à l'idée ne plus jamais avoir de nouvelles de son bébé et son mari, avait lancé des alertes auprès de plusieurs organisations internationales. Très émus et heureux de tous se savoir en vie, ils se sont alors longuement parlé au téléphone.

Arrivé en Suisse en août 2015, Negash avait la conviction que Timnit pourrait les rejoindre grâce au regroupement familial qu'il considérait être un droit fondamental, surtout pour sa fille qui n'avait encore que deux ans. Pendant une année entière, Negash frappa à toutes les portes. Il en parlait à maintes reprises à son assistante sociale, à différents juristes mais malgré tous ses efforts, il se confrontait à ce mur gigantesque : le mur juridique. Son cas fait encore l'objet d'une procédure d'asile, ce qu'il l'empêche de procéder à toute demande de regroupement familial. Ensuite, un an après leur arrivée, les chances se resserrèrent encore plus. Le 12 septembre

2016, l'Assemblée fédérale propose divers durcissements sur la loi sur les étrangers. L'un de ces durcissements consiste à supprimer toute possibilité de regroupement familial pour les personnes admises provisoirement.

Aujourd'hui, cela fait deux ans que Negash et sa fille sont arrivés en Suisse. Le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM) étudie toujours leur demande d'asile. En attendant, Admasawit souffre de l'absence de sa mère. Il n'y a pourtant nul doute que l'Érythrée viole de façon flagrante les droits de sa population. Negash en était lui-même victime, notamment au Service national. La question de leur statut de réfugiés politiques ne pose pas de doute.

Comme indiqué plus haut, Admasawit n'avait que deux ans lors de leur arrivée en Suisse. Elle passe donc les premières années de sa vie sans sa mère. Et sa mère, Timnit, a manqué aux jours précieux de sa fille.

Quelle est donc l'utilité de suivre mécaniquement une loi en ignorant de façon évidente les intérêts de l'enfant ? Cette loi récemment adoptée par l'Assemblée fédérale entre d'ailleurs en grande contradiction avec l'article 3 de la Convention relative aux droits de l'Enfant stipulant : « *Toute décision prise par des tribunaux, des institutions de protection sociale ou des autorités administrative doit être fondée sur l'intérêt supérieur de l'enfant.* »

Le SEM doit se pencher sur les cas impliquant les enfants séparés de leurs parents. Et ces cas doivent être traités en priorité. Sans quoi, la loi entraverait brutalement non seulement les droits fondamentaux de l'enfant, mais aussi son bonheur et son

développement. Il convient aussi de relever qu'Admasawit, malgré son jeune âge, a vécu des événements particulièrement troublants qui feront toujours partie de son histoire personnelle. Il est ainsi choquant que le SEM ne prenne en compte ce facteur qui pourrait être instrumental dans la reconstruction psychologique de l'enfant et du reste de la famille.

Encore une fois, des raisons administratives ne devraient en aucun cas empêcher un enfant d'être séparé de sa mère pour une période aussi longue et ne devraient pas entraver au bonheur et au développement d'un enfant.

Rien ne pourra remplacer les années que Timnit a manqué auprès d'Admasawit et toute l'affection qu'elle aurait pu lui porter pendant une période aussi cruciale que celle d'un enfant de l'âge de deux ans. Néanmoins, la situation peut être encore rectifiée par le SEM afin qu'Admasawit retrouve rapidement sa mère, qu'elle ne connaît aujourd'hui qu'à travers un appareil électronique.

www.ife-ch.org

3 MINUTES POUR LES JEUNES

Sami Kanaan, président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse s'entretient avec Causes Communes.

Depuis 2016 tu présides la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse. Peux-tu nous en rappeler le rôle et les buts qu'elle poursuit ?

La Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) a été instituée en 1978 (à l'époque, pour la jeunesse seulement), en tant que commission consultative du Conseil fédéral, avec pour mission de s'intéresser à l'ensemble des questions touchant de près ou de loin l'enfance et la jeunesse (protection, soutien, accompagnement, interactions avec la politique familiale ou éducative...). La CFEJ peut s'autosaisir ou répondre à des sollicitations des autorités fédérales, notamment lors de procédures de consultation de l'Administration fédérale sur des questions touchant à son domaine. Elle intervient aussi directement auprès du Parlement fédéral en fonction de l'actualité, comme tout récemment pour convaincre le Conseil des États de suivre la position du Conseil national et du Conseil fédéral (avec l'appui des cantons et des villes) en matière d'admission provisoire de personnes avec statut de requérant d'asile. Car cela touche directement des personnes mineures, avec ou sans famille en Suisse.

Quelles sont les principales actions (et réalisations) de la CFEJ ?

La CFEJ s'exprime principalement par des études et des prises de positions, ainsi que des manifestations, des colloques ou des conférences. Elle a développé son site internet et va augmenter l'usage d'autres moyens de travail et de positionnement (workshops interactifs, vidéos, etc.). La Commission publie lors de chaque session des Chambres fédérales une brève note

d'information et de positionnement sur un sujet d'actualité, intitulé « 3 minutes pour les jeunes ».

Ces dernières années, la CFEJ s'est beaucoup engagée sur des thèmes comme la protection de l'enfance, notamment la mise en œuvre en Suisse de la Convention internationale des droits de l'enfant, qui va bientôt marquer ses 30 ans d'existence. Elle s'est aussi intéressée à l'endettement et aux pratiques de consommation des jeunes, au Service civil, ou au droit d'être entendu.

En 2015, la CFEJ a diffusé une grande enquête sur la vision de la Suisse qu'ont les jeunes de 17 ans, et actuellement, elle traite en priorité les enjeux de l'impact de la digitalisation de la société sur la formation, l'emploi et le temps libre.

Comment vois-tu le rôle du président d'une telle commission ?

Mon travail consiste, tout d'abord, à réunir des personnes actives dans ce domaine, à titre associatif, professionnel ou politique (associations faitières, professionnel-le-s des cantons ou des villes, représentant-e-s des jeunes des partis politiques, etc.), et à construire, avec eux, elles, un regard indépendant sur ces enjeux, et le partager à l'extérieur. Je dois incarner les positions, études et propositions établies par la Commission, à leur donner corps et à porter la voix de la Commission dans les milieux politiques, auprès des acteurs concernés du service public, des médias et du grand public.

Le rôle premier du président n'est pas d'être lui-même un expert, mais de jouer un rôle moteur pour faire avancer les travaux de la Commission et les faire connaître. Je dois dire que c'est une chance de présider une commission comme la CFEJ, qui est particulièrement intéressante, motivante et agréable dans sa composition.

Dans ton parcours, comment t'es-tu engagé pour la politique de l'enfance et de la jeunesse ?

J'ai moi-même été très actif dans le mouvement étudiant, notamment en faveur de la démocratisation des études et des institutions d'enseignement supérieur, ou pour soutenir les mouvements anti-fascistes et anti-apartheid dans les pays en voie de développement. Plus tard, je me suis investi dans une dimension plus locale, à la Maison de quartier des Eaux-Vives, dont les activités pour les enfants comptent parmi les missions principales. Mon parcours associatif a aussi été marqué par les « années SIDA » et mon engagement dans le Groupe Sida Genève. Nous avons notamment mis en place les premières distributions de préservatifs et les échanges de seringues au Paléo Festival entre autres. J'ai ensuite été directeur adjoint, puis directeur du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de la Ville de Genève. Le Département embrassait un domaine large, allant de la petite enfance aux jeunes adultes, en plus du social proprement dit. Des années marquées par le développement rapide de l'offre de garde pour la petite enfance, mais également de nombreuses actions de proximité pour les jeunes.

Fais-tu des ponts avec ton rôle de magistrat à la culture et aux sports en Ville de Genève ?

C'est évident ! Culture et sport sont deux domaines fantastiques pour faciliter le lien social, l'éveil, la pédagogie, pour améliorer la qualité de vie et la santé. Et tout cela fonctionne particulièrement bien auprès des jeunes. Nous sommes par exemple en train de mettre en place des programmes spécifiques pour les jeunes migrant-e-s, en essayant de mobiliser le potentiel de la culture et du sport pour créer du lien, faciliter la rencontre et, in fine, améliorer la compréhension de chacun-e et la qualité de vie de toutes et tous.

En quoi Genève peut-il peser dans la politique de l'enfance au niveau national ?

Genève a tendance à se voir, soit comme le centre du monde, soit comme très loin de la Berne fédérale. Pourtant, nous sommes la deuxième ville du pays et un canton très important à l'échelle nationale. Partant de ce constat, je constate qu'il suffit de montrer qu'on a envie de travailler ensemble et ensuite, surtout, de se retrouver les manches, car le travail ne manque pas ! Nous avons à la fois l'opportunité et la responsabilité d'être un acteur présent et impliqué dans ce domaine, en amenant à la fois nos constats, nos expériences, nos questionnements mais aussi nos initiatives et démarches ; l'échange concret dans ce domaine est vital et permet de progresser ensemble.

Comment situes-tu Genève par rapport aux autres villes de Suisse concernant la politique de l'enfance et de la jeunesse et les droits de l'enfant ?

L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d'action de la politique de l'enfance par la Ville de Genève a été bien remarquée à Berne, de même que l'action très forte pour développer l'offre de places dans les crèches, l'encadrement parascolaire, la gestion d'une population scolaire d'origines multiples, la prévention du suicide chez les jeunes, ou encore la défense des droits des jeunes LGBT. De par sa dimension internationale, multiculturelle et transfrontalière, Genève peut amener un regard particulier. Mais il serait faux de penser que nous sommes les meilleurs. Genève peut apprendre d'autres dans ce domaine.

Quels sont les manques en termes de politique publique concernant les jeunes en suisse et que faudrait-il faire pour améliorer la situation ?

Chronologiquement, on constate encore de grosses disparités dans les places de crèche. Ensuite, on a de grosses lacunes

dans la prise en charge des jeunes qui sortent du système de formation, même si des initiatives intéressantes ont été lancées ces dernières années. Enfin, nous avons surtout un immense défi pour les 30 prochaines années : adapter notre système d'emploi, de formation initiale et continue, afin de répondre aux défis de la digitalisation, qui chamboulera entièrement nos repères actuels. La CFEJ y travaille d'ailleurs activement et pourra présenter les fruits de ses réflexions et des pistes d'action d'ici une année environ.

Constates-tu de grandes différences entre la Suisse-allemande et la Suisse-romande dans la manière de traiter ces enjeux sociaux liés aux jeunes ?

Globalement, les enjeux de base sont évidemment similaires, dans un monde en transformation rapide, avec un impact massif et multidimensionnel de la digitalisation et des migrations. Il peut y avoir des différences de sensibilité sur le rôle de l'État et la répartition des rôles entre sphère publique et privée en matière familiale. Mais dans un pays diversifié et fédéraliste comme la Suisse, il n'y a pas un seul type de différence. On constate aussi, assez rapidement, une convergence des perceptions en milieu urbain face aux régions plus rurales, quelle que soit la langue.

Que penses-tu de l'image que les gens ont des jeunes et de la manière dont ceux-ci sont considérés ?

L'enquête que la CFEJ a menée en 2015 auprès des jeunes de 17 ans a montré que les jeunes ont plutôt confiance dans les autorités et dans le système helvétique. Ils, elles ont aussi envie de s'impliquer mais ne trouvent pas leur place, car les outils ne leur correspondent pas. On constate aussi des fissures préoccupantes entre jeunes d'origine suisse et ceux d'origine migrante, ainsi qu'entre jeunes hommes et jeunes femmes. Quant à l'image des jeunes auprès des adultes, il est certain

que nous devons, leur faire confiance, car ils, elles comprennent très vite les enjeux d'aujourd'hui et demain, tout en restant présent-e-s, en appui là où c'est pertinent. Les adultes n'ont aucun intérêt à être paternalistes ou méprisants à leur égard. Les jeunes trouvent que les adultes ne sont pas toujours conscients que leurs décisions ont une portée à long terme.



Concernant les jeunes aujourd'hui, quels sont les principaux défis qu'ils doivent affronter ?

Je reste persuadé que les jeunes d'aujourd'hui ne sont finalement pas si différents de ceux d'hier. En revanche, ils perçoivent plus ou moins clairement qu'ils doivent faire face à un monde plus rapide et moins structuré qu'il y a 40 ou 50 ans. En même temps, ils ont grandi avec. La meilleure approche est de renouveler et intensifier le dialogue avec eux, elles, en admettant peut-être d'autres formes d'interaction que ce que nous avons connu.

Jeune, quel type de bonhomme étais-tu ?

Plutôt sage et assidu à l'école, aussi parce que nous devions souvent déménager en raison de la guerre civile au Liban. J'étais déjà très curieux des affaires locales et internationales, avec une réelle envie de m'engager.

CE N'EST MÊME PAS UN AU REVOIR!

SYLVAIN THÉVOZ,
CO-PRÉSIDENT DE LA SECTION

Après trois ans et demi d'une joyeuse et fructueuse collaboration durant laquelle nous avons pu bénéficier de son engagement sans faille et de son professionnalisme hors pair, notre camarade, Caroline Marti, a choisi de poursuivre sa carrière professionnelle au Groupement des coopératives d'habitation genevoise et de quitter son poste de secrétaire politique de la section.

Dynamique, optimiste, enthousiaste et consciencieuse, elle a mis au service de la section ce cocktail détonnant de jeunesse et de maturité.

Disons-le toute de suite, Caroline, c'est avant tout cette incroyable capacité d'apprendre et une curiosité vive. C'est aussi une modestie en action, une volonté constante de se mettre au service du projet commun. Durant les trois ans et demi où elle a occupé le poste de collaboratrice politique de la section, je n'ai jamais entendu un seul mot négatif, jamais une critique personnelle sur qui que ce soit. Dans un milieu politique souvent tendu, où le stress, les exigences, la fatigue, bref la pression est constante, et où, il faut le dire, les rivalités, les responsabilités et des enjeux souvent importants poussent à aller à la limite de ses capacités, Caroline m'a toujours étonné par sa capacité à traverser cela sans se laisser entraver dans son travail, demeurant un facteur de calme, une ressource pour trouver des solutions. Peut-être un jour découvrirons-nous que

Caroline pratiquait le Tai-Chi ou quelque autre art martial à ses heures de pause dans les locaux du PS!

Ce fut un grand plaisir de collaborer ensemble au sein du comité de rédaction du *Causes communes*. Nous nous souviendrons encore longtemps de ces longues séances de rédaction où nous avons pu échanger sur des sujets politiques parfois sensibles comme la laïcité, ou fondamentaux comme le féminisme, les inégalités sociales, la crise de l'alimentation, cherchant ensemble les angles, les manières de traiter ces sujets, quels seraient les intervenant-e-s à solliciter, construisant ensemble un regard politique en même temps qu'affinant notre connaissance de ces sujets.

Caroline, nous te souhaitons bien entendu le meilleur pour la suite de ta carrière professionnelle et politique. Mais cet adieu n'est même pas un au revoir. Tu vas enfin pouvoir profiter de ta section comme simple militante, nous faire bénéficier de ton engagement de députée. Et quel plus beau symbole aussi que de terminer cette collaboration sur un numéro de *Causes Communes* dédié à l'enfance!

Un dernier mot. Le départ de Caroline est évidemment un moment important pour la vie de la section. La personne qui lui succédera a été désignée après un minutieux processus de recrutement. Léa Winter débutera le 1er novembre au poste de collaboratrice politique. Après Valentina Wenger, Félicien Mazzola, Coline de Senarclens, et désormais Caroline Marti, qui toutes et tous ont contribué à façonner notre section, notre action et notre engagement, et qu'ils, elles, en soient ici chaleureusement remercié-e-s, une nouvelle personne amènera ses compétences et sa personnalité

au service du collectif. Il y a dans ces changements et renouvellements un mouvement qui montre la force d'un groupe, d'un projet qui se construit dans le temps, avec des individus singuliers, mais toujours une visée commune, et de cela nous sommes très fiers.



400 NUANCES DE ROUGE

CAROLINE MARTI

*Cher-ère-s camarades,
Trois ans et demi déjà...
Le temps passé au secrétariat
du PS Ville de Genève a filé
comme un éclair. Prise dans le
tourbillon d'un parti menant
campagne tambour battant
et presque continuellement,
rares sont les moments où l'on
peut jeter un regard en arrière
pour prendre connaissance du
chemin parcouru.
Aujourd'hui, à la veille de mon
départ du secrétariat, je peux
prendre le petit recul néces-
saire pour revenir sur les
très nombreuses batailles que
nous avons livrées ensemble,
pour promouvoir nos projets
ou combattre ceux qui s'en
prennent aux plus vulnérables
et entravent nos valeurs.*

Dès mon arrivée au poste de collaboratrice politique du PSVG, toute notre énergie a été axée sur la campagne pour les élections municipales du printemps 2015. Une réelle chance pour moi de commencer mon travail dans un contexte aussi stimulant et varié. L'implication des membres du comité, des candidat-e-s et des militant-e-s a été véritablement admirable. La dynamique de confiance et d'enthousiasme que nous avons su créer entre nous fut sans nul doute déterminante dans notre magnifique succès dans les urnes. Une expérience

que nous devons garder en mémoire pour l'ensemble des prochaines campagnes que nous aurons à mener.

Puis les campagnes de votations se sont enchaînées ; rénovation du MAH, coupes budgétaires en 2016 et 2017. Certaines ont été fructueuses, d'autres moins. Mais notre détermination à faire valoir notre point de vue auprès de la population n'a jamais faibli.

Cela étant, la vie de notre section ne se résume pas à une succession de campagnes. Elle est faite de rencontres politiques ou informelles, de réflexions de fond, de discussions tactiques, des projets du quotidien, de militantisme ordinaire, de fêtes, de rires, de tensions, de détente. C'est aussi cette réalité que j'ai aimé vivre à vos côtés et qui m'a permis de faire votre connaissance, de m'enrichir de vos expériences, de partager vos joies, vos réflexions, vos déceptions parfois. Des rencontres qui ont pu déboucher sur de véritables amitiés.

Je tiens à remercier très sincèrement les quatre président-e-s avec qui j'ai eu le plaisir de travailler. Virginie Studemann qui m'a formée au cours de mes premiers mois passés au secrétariat et m'a apporté des enseignements que je garderai toute ma vie, Olivier Gurtner qui s'est attaché à développer une dynamique positive de travail collectif sans négliger les réflexions de fond, notamment dans le domaine de la politique culturelle, et Simone Irminger et Sylvain Thévoz, un duo admirablement complémentaire qui allie optimisme et réalisme, militantisme et réflexion, écoute et propositions.

Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des membres des comités successifs avec lesquels j'ai

collaboré, nos magistrat-e-s Sandrine Salerno et Sami Kanaan, nos Conseillers et Conseillères municipales et vous cher-ère-s militant-e-s qui toutes et tous, effectuez un travail remarquable pour porter haut et fort nos valeurs socialistes.

Mais cette liste de remerciements serait bien évidemment incomplète sans citer ma collègue, Helena de Freitas, qui sert notre parti depuis bien plus longtemps que moi et qui fut une amie, alliée et soutien fidèle au cours de ces trois dernières années.

Camarades, les défis qui nous attendent sont considérables. En Ville de Genève comme au Canton, la majorité de droite s'attache à littéralement détruire le service public et les prestations à la population. Leurs ambitions ultra-libérales sont limpides ; en finir avec l'Etat social pour instaurer le règne du chacun pour soi. Et les conséquences de leur programme seront dramatiques. En période d'accroissement des inégalités et pour éviter la rupture du lien de solidarité, de la cohésion et de la justice sociale nous devons nous battre de toutes nos forces. Nous, militant-e-s et élu-e-s, dans toute notre diversité, devons tisser ensemble l'étendard de notre parti de 400 nuances de rouge. Car c'est en restant uni-e-s et en travaillant collectivement que nous pourrions résister aux attaques incessantes de la majorité de droite.

Aujourd'hui, c'est avec un pincement au cœur que je quitte mes fonctions de salariée. Mais je le fais pour mieux reprendre mon rôle de militante. Militante d'un parti que j'aime profondément, qui me rend fière souvent, qui me déçoit parfois, mais que je servirai toujours.

AUTOCRITIQUE

«Le Genevois qu'il faudrait à Berne, c'est Pierre Maudet» (Christian Lüscher dans «Le Temps» du 4 août)

CHAUFFARDS

«Le dépassement par la droite sur les autoroutes pourrait ne plus être interdit titrait Le Matin Dimanche le 17 septembre. Trois jours plus tard, le dépassement par la droite était autorisé pour se faire élire au Conseil fédéral.

EGO

«En toute modestie, je n'ai plus rien à prouver à la politique genevoise. Mais mon seul lobby, le peuple, me réclamait» (Eric Stauffer annonçant la création de son nouveau parti)

HOMMES

«A l'heure actuelle, c'est le genre masculin qui est le plus fragile» (Alexis Burger, psy lausannois). On se disait aussi, entre mecs déprimés, qu'on n'était plus que de pauvres petites choses, y'a rien qu'à voir toutes ces femmes au pouvoir partout...

HUMOUR

Pas contents, même suspicieux et grognons, certains «Emmanuel Macron a de l'humour», a reconnu Laurent Gerra. Ouais, les Républicains, le Front National, le PS, les Insoumis et les syndicats sont pliés de rire.

MINISTRE

Titre du «Temps» du 27 juillet, à propos de la candidature tessinoise au Conseil fédéral : «A quoi sert un ministre tessinois ?» Pourquoi «tessinois» ?

MOUTON NOIR

Un parlementaire fédéral UDC a voté pour Pierre Maudet.

PROUT

L'UDC s'est hautement réjouie de la décision de Trump de retirer les USA de l'accord de Paris sur le climat. Avec cet argument imparable, fourni par Toni Brunner, son ancien président : avec de tels accord, on va «interdire aux vaches de péter ou de roter». Mais aux vaches seulement, pas à Toni Brunner.

REVE D'ANARCHISTE

Affichette de GHI à propos du projet de la prison des Dar-delles : «la future prison menace des proprios».

VERNIER

Confession (dans le «Matin Dimanche» du 23 juillet) d'Ignazio Cassis, désormais Conseiller fédéral : «lors de ma première année comme étudiant à Zurich, une Genevoise m'a emmené sur le chemin de la rébellion. (...) A 20 ans, j'ai piqué la voiture de ma mère pour aller à Vernier rejoindre cette fille». La petite délinquance mène à tout, même au gouvernement.

ABCDEFGHIHOLENWEIG

CAUSES
COMMUNES

